

POLICE MAGAZINE

*Amis de
rencontre...*



Lire, page 12,
les détails sur
l'étrange drame
passionnel de la rue
Tournefort.

Ci-dessus :

**M. Guillaume et le
Dr Paul devant la
maison où fut
étranglé le mitron.**

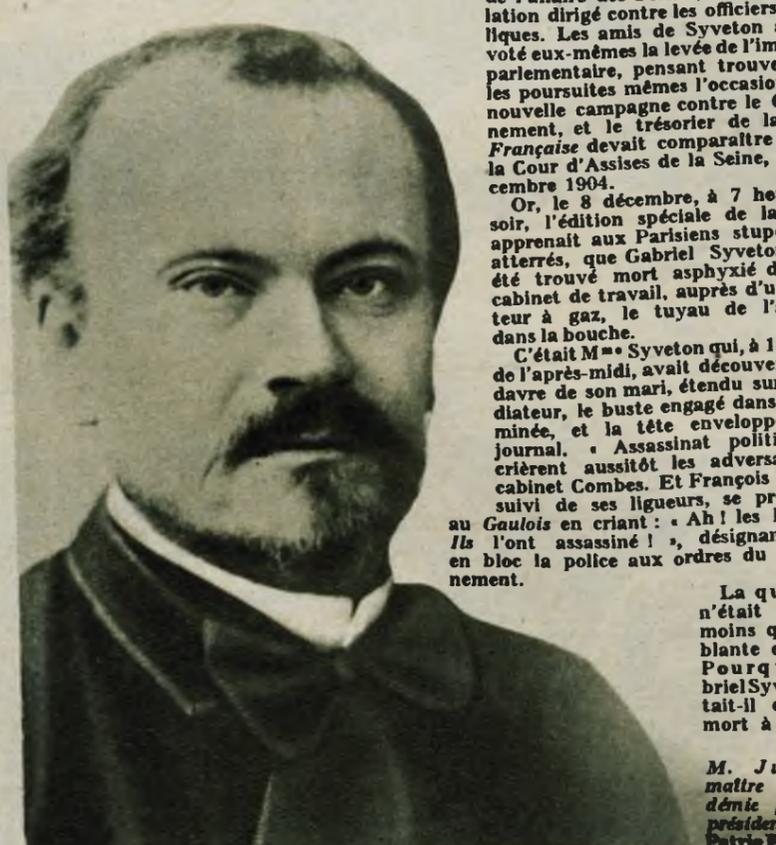


Gabriel Syveton, député de Paris, trésorier de la Patrie Française.

A-t-on tué Syveton? (1)
TOUT récemment un hebdomadaire publiait la curieuse confession d'un indicateur de la Sûreté, François Maurice, qui s'était réfugié en Allemagne après avoir volé et trahi la France et qui, tuberculeux, devait mourir sur un lit d'hôpital à Hanovre en 1919. Ce François Maurice aurait révélé à un attaché civil à la mission militaire française des Recherches des Disparus en Allemagne, M. Jacques Crepet, qu'il avait accepté de s'introduire dans la maison où habitait en 1904 Gabriel Syveton, le trésorier de la Patrie Française, afin d'y reprendre les fiches maçonniques que celui-ci conservait après que son parti les eut achetées un million.

Muni d'un plan détaillé de l'appartement, François Maurice se serait introduit un samedi dans l'immeuble, 20, avenue de Neuilly, à Neuilly, et il y serait demeuré jusqu'au mardi. Ce jour-là, il serait parvenu à descendre la cheminée de cuivre aboutissant au cabinet de travail de Syveton et il aurait finalement réussi dans sa

(1) Voir *Police-Magazine*, n° 215.



M. Jules Lemaitre de l'Académie française, président de la Patrie Française.

mission Deux jours après, les fameuses fiches étaient reprises et l'on trouvait Gabriel Syveton asphyxié et étendu au milieu de sa chambre. Au bas de sa confession, datée du 9 octobre 1919, Maurice déclarait que l'affaire Syveton lui avait rapporté environ 9 à 10 000 francs.

Quelle importance faut-il attacher à cette révélation sensationnelle faite quinze ans après la mort de Syveton et tenue encore secrète quinze autres années après la mort de son auteur ? Infirmes-t-elle la version du suicide qui fut donnée il y a trente ans ? Il faut évidemment l'accueillir avec un certain scepticisme, d'autant que François Maurice n'a fourni aucune preuve à l'appui de son témoignage, et plus vraisemblable reste encore la thèse du suicide par persuasion, telle que l'avait formulée M. Louis Dausset, ancien président du Conseil Municipal, qui fut secrétaire général de la Ligue de la Patrie Française.

Voici d'ailleurs les incidents qui précéderent la mort du député nationaliste Gabriel Syveton. En séance de la Chambre, le 4 novembre 1904, celui-ci avait giflé le général André, ministre de la Guerre dans le cabinet Combes, qu'il rendait responsable de l'affaire des Fiches, service de délation dirigé contre les officiers catholiques. Les amis de Syveton avaient voté eux-mêmes la levée de l'immunité parlementaire, pensant trouver dans les poursuites mêmes l'occasion d'une nouvelle campagne contre le Gouvernement, et le trésorier de la Patrie Française devait comparaitre devant la Cour d'Assises de la Seine, le 9 décembre 1904.

Or, le 8 décembre, à 7 heures du soir, l'édition spéciale de la Presse apprenait aux Parisiens stupéfaits et atterrés, que Gabriel Syveton avait été trouvé mort asphyxié dans son cabinet de travail, auprès d'un radiateur à gaz, le tuyau de l'appareil dans la bouche.

C'était M. Syveton qui, à 15 heures de l'après-midi, avait découvert le cadavre de son mari, étendu sur son radiateur, le buste engagé dans la cheminée, et la tête enveloppée d'un journal. « Assassinat politique ! » crièrent aussitôt les adversaires du cabinet Combes. Et François Coppée, suivi de ses ligueurs, se précipitait au *Gaulois* en criant : « Ah ! les bandits ! Ils l'ont assassiné ! », désignant ainsi en bloc la police aux ordres du Gouvernement.

La question n'était rien de moins que troublante en effet ! Pourquoi Gabriel Syveton s'était-il donné la mort à la veille



Comment fut trouvé le corps de Gabriel Syveton allongé, la tête dans la cheminée de son cabinet de travail, 20 bis avenue de Neuilly à Neuilly. (Photographie du Service de l'Identité judiciaire.)

de sa comparution devant le jury, qui, même suivie de l'inévitable condamnation, devait être pour lui un triomphe politique ? Ce fut dans la vie privée du mort que les enquêteurs trouvèrent l'explication du drame. D'un premier mariage, M. Syveton avait une fille, mariée elle-même à un agent d'affaires du nom de M... Or Gabriel Syveton aurait corrompu sa belle-fille, sans avoir d'ailleurs eu grand mal à débaucher l'incandescente Margot, dont les aventures scandaleuses avaient pour complices les deux bonnes du député, Anna et Louise.

Le 6 décembre, le gendre M... aurait révélé à sa belle-mère la conduite de son mari et de sa fille ; accusant Syveton d'avoir conduit « Margot » dans des maisons de rendez-vous, et même l'accusant de complicité d'avortement. Et ce même jour où elle aurait appris son infortune conjugale, M. Syveton, après une scène violente au cours de laquelle elle aurait crié à son mari : « Va te suicider ! », aurait dans son désarroi avoué à N..., le secrétaire de son mari, que celui-ci avait soustrait dans la caisse de la Patrie Française dont il avait la garde une somme de 98 000 francs !

Appelé chez le juge d'instruction, Jules Lemaitre, président de la Patrie Française, devait reconnaître que, dans sa conviction, Syveton s'était bien suicidé et qu'après sa mort sa veuve lui avait restitué, en titres étrangers, les 98 000 francs prélevés par lui dans la caisse de la ligue.

Cela n'empêcha pas Arthur Meyer de reprocher à Jules Lemaitre d'avoir cédé à un mouvement de conscience en reconnaissant le suicide de Syveton. M. Léon Daudet avait conclu alors que le député nationaliste avait été endormi et transporté inconscient sur le robinet à gaz. Il ne connaissait pas l'existence de François Maurice...

Pourtant Maurice Barrès, qui oubliait les détournements de Syveton, avait admis lui-même la version du suicide : « Syveton, devait-il écrire, était fier, et il gardait par suite de son éducation le sens de l'honneur. Abandonné par sa femme, sali par sa belle-fille et par le haineux M... que conseillait un policier, il a préféré disparaître. »

Ainsi la persuasion apparaît dans le témoignage de Barrès. De même, Boni de Castellane dont Syveton avait été le secrétaire et qui accourut auprès de son cadavre, déclara dans son livre *Comment j'ai découvert l'Amérique* qui parut en 1924 : « Syveton ne s'est pas suicidé ! On l'a suicidé. Qui on ? C'est ce que je ne puis dire. Cependant il était peu attaché à la vie, sans grande énergie, et les difficultés le rebutaient. Il n'apercevait guère d'avenir. J'étais constamment forcé de le reconforter ! »

Lorsque Boni de Castellane s'était agenouillé auprès du corps étendu tout habillé sur le lit, on lui avait dit : « Il s'est asphyxié en se mettant dans la bouche le tuyau à gaz de la cuisine. Nous l'avons trouvé inanimé. » Or, Maurice Barrès avait constaté que le tuyau de caoutchouc dont Syveton s'était servi n'était pas le tuyau de la cuisine, mais celui de la cheminée à gaz de son cabinet de travail. « On voit, ajoutait Barrès à ces remarques, que Syveton s'était levé et qu'il était retombé puisqu'il avait la tête fendue ! » De plus Barrès avait constaté que Syveton n'avait pas fait sa barbe le matin, ce qui pouvait être l'indice d'un certain désarroi, et de plus il n'avait pas déjeuné à midi, car, spécifia toujours Barrès, il y a en effet intérêt, si l'on veut s'empoisonner, à garder l'estomac libre. »

Malgré l'évidence, pour ne pas discréditer le parti de la Patrie Française, il fallait sauver les apparences, abuser l'opinion en maintenant la version de l'assassinat politique.

Peut-être son secrétaire N..., dont les relations avec le ministre de l'Intérieur étaient incontestables, n'aura-t-il pas été complètement étranger à sa décision. Et c'est précisément sur cette base que M. Léon Daudet étaya sa thèse du suicide par persuasion.

Qui sait si N... ne s'est pas trouvé auprès de son patron au moment psychologique pour lui faire entrevoir que l'audience de la Cour d'Assises qu'il escomptait comme un triomphe tournerait à sa honte, car le ministre public, parfaitement au courant de ses détournements au préjudice de la Patrie Française et de ses débordements familiaux, ne manquerait pas de lui jeter cette boue à la face.

Et Syveton avait alors préféré la mort à la honte.

Le rasoir du colonel Henry et l'espagnole de Lemercier Picard.

Lorsque, le 31 août 1898, le bruit se répandit dans Paris que le colonel Henry, chef du Deuxième Bureau au Ministère de la Guerre, venait de se suicider dans sa cellule au mont Valérien, ce fut comme un coup de tonnerre.

Nombreux furent ceux qui se refusèrent à croire que celui qui avait été le principal accusateur du capitaine d'artillerie Alfred Dreyfus se fût volontairement donné la mort. Pour eux, le détenteur des documents qui, jusque-là, avaient fait écarter la révision avait été « suicidé » sinon exécuté, tant il apparaissait inadmissible qu'on eût laissé un rasoir entre les mains du prisonnier.

Qui rendait-on responsable de cette mort inopinée, survenue après celles du commandant d'Attel et du « calligraphe » Lemercier-Picard, pour le moins aussi mystérieuses ? D'aucuns prétendaient que l'Etat-Major avait fait exécuter le colonel Henry pour lui éviter de révéler publiquement ses maladroites, lui qui avait commis ses « faux patriotiques » pour sauver l'honneur du Deuxième Bureau. D'autres affirmaient que seuls les défenseurs du prisonnier de l'île du Diable avaient intérêt à ce que le colonel Henry ne fût pas amené à se justifier aux yeux de ses pairs, car il n'eût pas manqué de produire de nouvelles pièces démontrant plus péremptoirement encore la culpabilité d'Alfred Dreyfus dont l'innocence ne devait pourtant pas tarder à être reconnue, en même temps qu'on découvrirait le véritable auteur du bordereau, base de la condamnation.

Evidemment, le suicide du colonel Henry s'est produit dans des circonstances qui restent encore assez troublantes. Le moins que l'on puisse supposer, c'est que le rasoir lui fut laissé pour lui faire comprendre que ce qu'il avait de mieux à faire c'était de s'en servir pour disparaître.

Jusqu'au jour où il fut réduit à s'égorger lui-même, le colonel Henry incarnait pour les adversaires de la révision le devoir et l'honneur militaire. Grâce à lui, ceux qu'on appelait les ennemis de l'armée et de la patrie étaient confondus et réduits au silence !

C'était lui qui, le 28 octobre 1894, alors qu'au ministère de la Guerre, sur le rapport même du commandant du Paty de Clam, on songeait à abandonner, faute de preuves suffisantes, les poursuites entamées contre le capitaine Dreyfus, avait envoyé

au polémiste Edouard Drumont, la lettre suivante :

Mon cher ami,

Je vous l'avais bien dit, c'est le capitaine Dreyfus, celui qui habite 6, avenue du Trocadéro, qui a été arrêté le 15 octobre pour espionnage et qui est en prison au Cherche-Midi. On dit qu'il est en voyage, mais c'est un mensonge, parce qu'on veut étouffer l'affaire. Tout Israël est en mouvement. A vous,

Henry.

P. S. Faites compléter ma petite enquête au plus vite.

A la suite de cette communication adressée à son directeur, la Libre Parole, le violent organe antisémite, avait publié un entrefilet qui eut pour conséquences un communiqué du ministère de la Guerre confirmant l'arrestation provisoire d'un officier soupçonné d'avoir communiqué à des étrangers quelques documents peu importants, mais confidentiels.

L'instruction se poursuivait désormais et, le 19 décembre 1894, le capitaine Dreyfus était traduit devant le premier conseil de guerre à la barre duquel le commandant Henry, en désignant l'accusé, terminait ainsi sa déposition : « C'est lui ! Je le sais ! Je le jure ! »

Puis, comme, malgré tout, l'accusation semblait peu précise et l'acquittement certain, le commandant du Paty de Clam avait transmis au colonel Maurel qui présidait, un pli contenant une note et des documents non communiqués à la défense, parmi lesquels se trouvaient une note et un télégramme. La lettre adressée par l'attaché militaire allemand Schwartz-Koppen à son collègue italien, le colonel Panizzardi, était ainsi conçue :

Mon cher ami,

Je regrette bien de ne pas vous avoir vu avant mon départ. Du reste, je serai de retour dans huit jours. Ci-joint douze plans directeurs de Nice que cette canaille de D... m'a remis pour vous. Je lui ai dit que vous n'aviez pas l'intention de reprendre des relations. Il prétend qu'il y a eu malentendu et qu'il ferait tout son possible pour vous satisfaire. Il dit qu'il s'était entêté et que vous ne lui en vouliez pas. Je lui ai répondu qu'il était fou et que je ne croyais pas que vous voudriez reprendre les relations avec lui. Faites ce que vous voudrez. Au revoir. Je suis très pressée. Alexandrine.

Or, ce document recueilli par les soins du commandant Henry était vieux de deux

« Vous en avez menti ! » cria au colonel Picquart le colonel Henry en pleine Cour d'Assises de la Seine, lors du procès de Zola. Et pourtant ! (D'après le Petit Journal illustré du 27 février 1898.)

ans. Cette canaille de D... désignait un employé du Ministère de la Guerre nommé Dubois, mais, pour démontrer que ces mots désignaient le capitaine Dreyfus, on avait porté comme date d'entrée de cette lettre au dossier mars 1894, ce qui constituait un faux flagrant.

Quant à la dépêche que le colonel Panizzardi avait adressée au chef d'État-Major italien et dont le texte réel était : « Si le capitaine Dreyfus n'a pas eu de relations avec vous, il serait bon de charger l'ambassadeur de publier un démenti officiel, afin d'éviter les commentaires de la presse », elle avait été, sous prétexte que le chiffre était changé, interprétée pour les besoins de la cause, de cette façon :

Le capitaine Dreyfus est arrêté, le ministre de la Guerre a les preuves de ses relations avec l'Allemagne ; démenti officiel, notre émissaire prévenu...

D'où la condamnation à la détention perpétuelle prononcée le 22 décembre 1894 contre le capitaine Dreyfus.

Même après le départ du condamné pour l'île du Diable, l'État-Major français se préoccupait encore de l'affaire. Lorsque le commandant Picquart avait été appelé à diriger le service des renseignements au Deuxième Bureau, il avait été avisé que, si on lui réclamait des preuves surabondantes de la trahison du capitaine Dreyfus, il n'avait qu'à demander au commandant Henry, toujours attaché au ministère, le petit dossier secret qu'il avait communiqué aux juges du conseil de guerre.

Cet avis avait éveillé l'attention du commandant Picquart qui avait alors eu l'idée d'examiner les pièces en question. Sur ces entrefaites, en mars 1896, on lui avait apporté les fragments d'un pneumatique, ramassés par un de nos agents dans une corbeille à papier, à l'ambassade d'Allemagne. Le pneumatique adressé au commandant Walsin-Esterhazy était écrit de la main de la maîtresse du colonel Schwartz-Koppen qui servait de secrétaire à l'attaché allemand ; il établissait nettement que le commandant Esterhazy était en relations suivies avec le colonel allemand.

Sans plus tarder, le commandant Picquart avait fait part de ses remarques à son collègue Henry, ignorant les liens d'amitié qui unissaient celui-ci au commandant Esterhazy, lequel, prévenu sans doute, cessa ses visites à l'hôtel de la rue de Lille.

Quelques mois plus tard, notre attaché militaire à Berlin signalait que, par suite de l'indiscrétion d'un agent allemand, il avait appris que l'État-Major allemand n'avait jamais eu à son service comme espion qu'un seul officier français, c'est-à-

dire un commandant d'infanterie âgé de quarante-cinq à cinquante ans. Le signalement correspondait exactement à celui du commandant Esterhazy. Pour obtenir les renseignements complémentaires, le commandant Henry fut envoyé à Bâle : il en revint sans rapporter la moindre précision.

Cependant, la comparaison entre l'écriture du bordereau attribué au capitaine Dreyfus et deux lettres écrites par le commandant Esterhazy avait été convaincante. L'expert Bertillon, non prévenu de l'origine des deux lettres, n'avait pu s'empêcher de déclarer : « C'est bien l'écriture du bordereau ! » Le commandant Picquart avait alors remis à ses chefs un rapport où il relatait ses troublantes constatations, en même temps qu'il y joignait le dossier secret du procès que l'État-Major croyait depuis longtemps détruit. La campagne de révision menée par Mathieu Dreyfus, le frère du condamné, se poursuivait, et, le 10 novembre 1896, le Matin publiait un fac-similé du fameux bordereau, ce qui allait provoquer une interpellation du député nationaliste Castelin.

En prévision de cette interpellation, le commandant Henry, avant de remettre son dossier au ministère de la Guerre qui le lui avait réclamé, jugea bon d'y joindre deux nouvelles pièces d'une importance capitale. Tout d'abord : une lettre que le colonel Panizzardi adressait à Schwartz-Koppen. Ecrite au crayon bleu, elle était rédigée en ces termes :

Mon cher ami,

J'ai lu qu'un député va interpellier sur Dreyfus. Si on demande à Rome de nouvelles explications, je dirai que jamais j'avais des relations avec ce juif. C'est entendu. Si on vous demande, dites comme ça, car il ne faut pas qu'on sache jamais personne ce qui est arrivé avec lui. Alexandrine.

Une seconde lettre qui devait prouver que le colonel Panizzardi servait bien d'intermédiaire entre Dreyfus et Schwartz-Koppen s'exprimait ainsi :

Mon cher ami,

Voici le manuel. J'ai payé pour vous (180) selon le convenu. C'est entendu mercredi, huit heures du soir, chez Laurent. J'ai invité trois de mon ambassade, dont un seul juif. Ne manquez pas. Alexandrine.

Ces deux lettres constituaient encore deux faux notoires ; la lettre signée Alexandrine notamment avait été confectionnée à l'aide de deux lettres authentiques du colonel Panizzardi, l'une datant de 1894, l'autre de 1896.

Dans son livre La Justice Contemporaine, M. Maurice Garçon explique comment le « calligraphe » Lemercier-Picard, de son

Ci-dessous : Fac-similé du fameux bordereau qui fit condamner le capitaine Dreyfus et dont Lemercier-Picard était l'auteur.



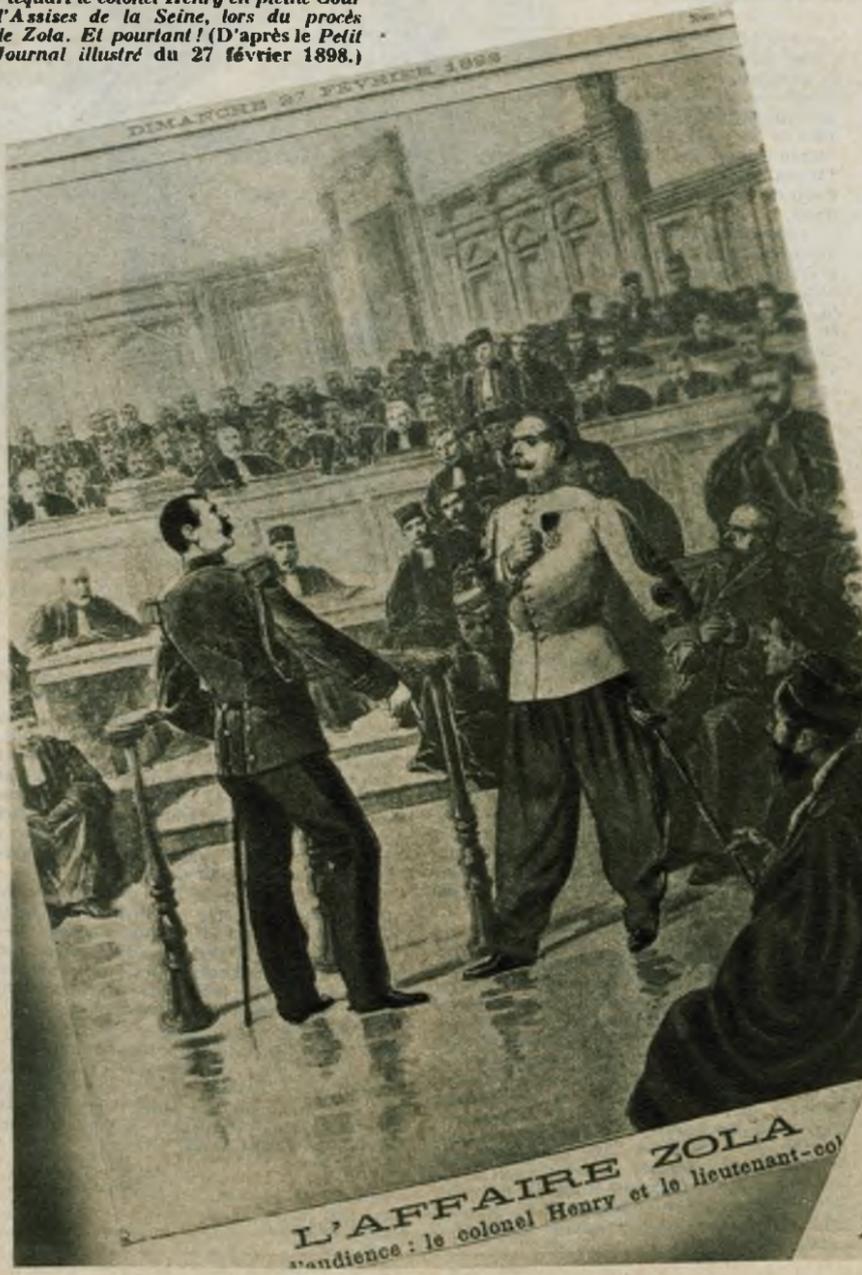
Le lieutenant-colonel Henry, chef du deuxième bureau en 1895.

vrai nom Leeman, avait confectionné ces faux en utilisant l'enveloppe, l'entête et la signature par le moyen de calques et de découpages habiles où des mots véritablement écrits de la main de Panizzardi, se mélangeaient à des « copies » impossibles à reconnaître. Toutefois, le faussaire n'avait pas pris garde à la différence des quadrillages de papier, ce qui plus tard permit d'identifier la fraude.

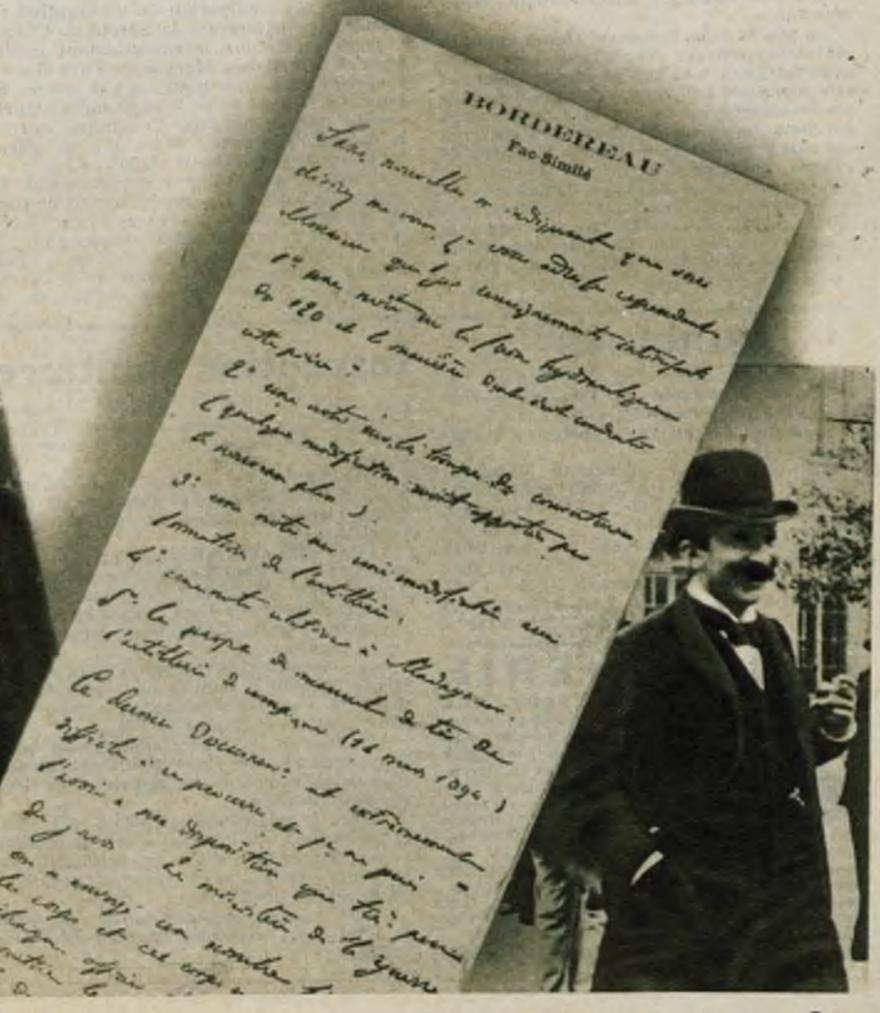
Pour donner davantage de poids à ces documents pourtant accablants, le colonel Henry, qui avait remplacé à la tête du Deuxième Bureau le lieutenant-colonel Picquart qu'on avait éloigné en l'envoyant à Soussé, leur avait joint le pneumatique remis à son prédécesseur, mais en le maquillant de telle sorte qu'on pouvait supposer que cette pièce avait été établie par le lieutenant-colonel Picquart lui-même, pour perdre Esterhazy. Là encore, on ignorait un détail : c'est que le capitaine Lauth avait photographié ce pneumatique avant de le joindre au dossier et par conséquent avant qu'il eût été falsifié.

On sait quels pathétiques événements se déroulèrent à partir de ce moment : l'acquittement triomphal d'Esterhazy, la

Ci-dessous : Le lieutenant-colonel Picquart qui finit par démasquer les faux du commandant Esterhazy que courrait le lieutenant-colonel Henry.



L'AFFAIRE ZOLA
Audience : le colonel Henry et le lieutenant-colonel Picquart.



lettre de Zola *J'accuse*, le procès de Versailles, la mise en réforme et l'arrestation du lieutenant-colonel Picquart !

Le 3 mars 1898, dans une chambre d'hôtel meublée, rue de Sèvres à Paris, on découvrait, pendu à l'espagnolette d'une fenêtre, le cadavre d'un homme dont les jambes traînaient sur le plancher. Dans cette position, il paraissait peu vraisemblable qu'il se fût pendu lui-même. Cet homme n'était autre que le faussaire Lemercier-Picard, le calligraphe chargé par le colonel Henry d'établir les faux nécessaires pour étayer le dossier contre le capitaine Dreyfus. Complètement brûlé, Lemercier-Picard était d'ailleurs prêt à toutes les besognes. Il avait eu l'idée de fabriquer une lettre de l'attaché militaire Otto qu'il prétendit avoir dérobée à Bruxelles dans la chambre d'Esterhazy. Tout d'abord, il avait offert ce prétendu document à Joseph Reinach qui n'en avait pas voulu. Aussi l'apporta-t-il à Henri Rochefort en déclarant cette fois qu'il avait été établi par les partisans de l'innocence de Dreyfus, afin de démontrer la culpabilité d'Esterhazy. S'étant laissé mystifier, Rochefort fit publier le « faux Otto » dans *l'Intransigeant* du 25 décembre 1897, accusant Joseph Reinach d'en être l'auteur. Joseph Reinach porta plainte en diffamation et Rochefort fut condamné à cinq jours de prison et à une amende. Entre temps, Lemercier-Picard adressait à Séverine, directrice de la *Fronde*, des lettres suppliantes, lui demandant instamment de lui confier des documents de la plus haute importance, car il se sentait menacé ! Les événements devaient lui donner raison, car le faussaire dont on pouvait redouter les révélations fut sans doute « réduit » au silence : on lui aurait passé un lacet autour du cou et on aurait réalisé une mise en scène de suicide, tout comme vingt ans plus tard on devait le faire pour Miguel Almeyreda.

Déjà un autre témoin qui eût pu être gênant avait disparu, c'était le commandant d'Attel, qui le 22 décembre 1894 au matin, se trouvait, en tant que capitaine, préposé à la garde du capitaine Dreyfus lorsque fut donné lecture à celui-ci de l'arrêt du conseil de guerre.

Le capitaine d'Attel aurait alors entendu le condamné lui faire l'aveu formel de sa trahison ; c'est du moins ce qu'affirmaient les adversaires de la révision. Lorsqu'on questionnait le capitaine d'Attel, devenu commandant, sur ces aveux, il se contentait de répondre : « Il y a des secrets qu'un officier doit savoir garder », ce qui pouvait très bien signifier dans son esprit qu'il n'avait pas à faire savoir qu'il n'avait jamais rien entendu. Peut-être eut-on peur que le commandant d'Attel fût précisément amené par la suite à déclarer qu'il n'avait jamais entendu le moindre aveu. En tout cas, il devait mourir d'une façon assez mystérieuse. Le 1^{er} octobre 1895, joyeux et de bonne humeur, le commandant d'Attel avait pris le train pour aller passer quelques jours de vacances chez des amis qui habitaient la banlieue. A l'arrêt du convoi dans une petite gare, l'employé chargé de fermer les portières, avait aperçu dans un compartiment de première, un homme qui râlait : c'était le commandant d'Attel qui mourut quelques instants après. La famille, persuadée que le commandant avait été « supprimé », demanda une enquête, mais le mystère demeura naturellement impénétrable.

Au procès Zola, le colonel Henry entendu contradictoirement avec le colonel Picquart, avait fait preuve de la plus grande violence : « Je maintiens tout ce que j'ai dit et j'ajoute que le colonel Picquart a menti ». Cette injure eut pour suites une rencontre à l'épée qui eut lieu le 5 mars 1898, dans un manège de l'École militaire : le colonel Henry fut légèrement blessé au bras. D'autre part, le commandant Esterhazy, véritable spadassin, avait reçu l'ordre de provoquer le colonel Picquart et vraisemblablement de le tuer : il s'était jeté sur lui dans la rue et avait frappé à coups de canne ; mais le



Photographies truquées pendant « l'Affaire » et montrant le commandant Esterhazy et l'attaché allemand von Schwartz-Koppen.

colonel Picquart avait refusé de se battre avec cet homme taré.

Le dénouement était proche : le 7 juillet 1898 le ministre Cavaignac affirmait une fois de plus à la tribune de la Chambre, en produisant comme preuves décisives les derniers documents que le colonel Henry avait versés au dossier, la culpabilité d'Alfred Dreyfus. Mais, le lendemain, le colonel Picquart écrivait au ministre pour lui dénoncer les faux, ce qui lui valait d'être immédiatement arrêté et incarcéré à la Santé sous l'inculpation de divulgation de documents intéressant la Sécurité de l'État.

Déjà, cependant, le commandant Esterhazy et sa maîtresse Marguerite Pays étaient en prison, dénoncés pour faux et usages de faux. Le 13 août 1898, le capitaine Caignet, chargé par le ministre d'examiner encore le dossier, découvrait enfin que les pièces qu'il contenait étaient falsifiées.

Convoqué aussitôt par le ministre de la Guerre, le colonel Henry, qui venait de passer quelques jours de vacances à Berck avec les siens et qui devait partir chasser à Pogny dans la Marne, avait dû avouer qu'il avait falsifié certaines pièces, mais qu'il l'avait fait dans l'intérêt suprême de l'armée et

pour la défense de son honneur. Mis aussitôt en état d'arrestation, le colonel Henry avait été incarcéré aux arrêts au mont Valérien le 30 août 1898. Un communiqué de l'Agence Havas annonça ainsi le coup de théâtre aux journaux :

Aujourd'hui dans le cabinet du ministre de la Guerre le lieutenant-colonel Henry a été reconnu et s'est reconnu lui-même l'auteur de la lettre en date d'octobre 1896 où Dreyfus est nommé. M. le ministre de la Guerre a ordonné immédiatement l'arrestation du lieutenant-colonel Henry qui a été conduit à la forteresse du mont Valérien.

Le lendemain il était mort : il s'était tranché la gorge de deux coups de rasoir.

Ce fut l'ordonnance attachée au service du prisonnier qui découvrit le drame. Vers sept heures du soir, ce soldat qui apportait le dîner

avait frappé à la porte du logement composé d'une chambre et d'un cabinet de toilette — le même que le lieutenant-colonel Picquart avait occupé quelques mois auparavant — et, ne recevant pas de réponse, il avait été prévenir l'officier de service. On avait enfoncé la porte et on avait trouvé, gisant sur la couchette, le cadavre déjà froid du colonel Henry. La mort remontait à plusieurs heures déjà.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Pogny, le village natal du lieutenant-colonel Henry sans que les honneurs militaires fussent rendus.

Sur les circonstances de ce suicide, le commandant Esterhazy lui-même devait formuler certaines réserves, si l'on s'en rapporte aux termes de la version qu'il en donna en 1900 au consul de France qui l'interrogeait à Londres :

Dans sa cellule au mont Valérien, le colonel se mit à écrire, mangea rapidement et, quand le cantinier revint chercher ses assiettes, il trouva le colonel devant de nombreuses feuilles de papier couvertes d'écriture, il écrivait toujours. Vers midi, un colonel attaché au cabinet de M. Cavaignac, en bourgeois, vint trouver le colonel. Il est à remarquer que cette visite n'aurait pu avoir lieu s'il avait été au Cherche-Midi. Il resta plus d'une heure avec le colonel et, quand il

sortit, il dit : « Le colonel a à travailler, il ne faut pas le déranger avant quatre heures. » Quand on entra vers cinq heures, dans la chambre, Henry était mort. On n'a pas retrouvé les feuilles de papier écolier sur lesquelles il avait écrit. C'était au mois d'août, il n'y avait pas de feu et on n'a pas retrouvé un bout de papier brûlé.

De son côté, le colonel Picquart, qui, toujours prisonnier à la Santé, était l'objet d'une nouvelle information militaire, avait manifesté certaines inquiétudes qui en disaient long.

« J'irai peut-être ce soir au Cherche-Midi, dit-il aux juges du Tribunal correctionnel qui lui avaient refusé sa mise en liberté. C'est probablement la dernière fois avant cette instruction secrète que je puis dire un mot au public. Je veux que l'on sache, si l'on trouve dans ma cellule le lacet de Lemercier-Picard ou le rasoir d'Henry, que ce sera un assassinat, car jamais un homme comme moi ne pourra avoir l'idée du suicide. »

Désormais, la preuve était faite que depuis 1894 le colonel Henry s'acharnait sur Dreyfus. A quels mobiles obéissait-il ? Était-il convaincu de la culpabilité de cet officier et n'avait-il pas cherché à le confondre par tous les moyens, n'hésitant pas à accumuler contre lui les faux les plus extravagants qu'il fabriquait lui-même, ou faisait exécuter par des agents.

Avec le recul du temps, la personnalité du colonel Henry apparaîtrait sous un autre jour, si l'on en croit surtout les souvenirs du grand journaliste anglais W. Steed.

D'après les témoignages recueillis par celui-ci et que corroborent d'ailleurs les mémoires secrets du colonel Schwartz-



Autre photographie truquée et éditée par le Siècle représentant le commandant Esterhazy en officier de uhlands.

Koppen, le colonel Henry aurait commis ses faux parce qu'il avait trahi, et c'est parce qu'il avait trahi qu'il se serait suicidé.

W. Steed se trouvait à Rome le 31 août 1898, lorsque parvint dans cette ville la nouvelle de l'arrestation du colonel Henry. Il interviewa alors le général Pelloux, premier ministre italien qui lui déclara formellement : « Le colonel Henry est un des principaux traîtres. En tout cas, c'est lui qui est responsable de la condamnation de Dreyfus. Celui-ci est innocent ».

Cette déclaration du général Pelloux devait du reste être confirmée par le ministre russe Sazanoff, lequel déclara qu'en 1898 Henry et Esterhazy, qui étaient complices, avaient fourni à des gouvernements étrangers cent soixante dix-documents, outre ceux énoncés au bordereau.

Ainsi, les témoignages recueillis par W. Steed détruiraient totalement la légende des faux patriotiques et démontreraient que le colonel Henry voulut détourner sur un autre que sur lui les soupçons que les fuites constatées avaient fait concevoir à l'État-Major français.

HENRY COSSIRA.

(A suivre.)

SUICIDES

D'APRÈS de récentes statistiques, le pays du monde où l'on se suicide le plus est la région de Moscou.

Dans les autres pays voici les statistiques établies :

Un suicide est enregistré annuellement : en Suisse sur 3 985 habitants ; au Danemark sur 5 000 ; à Hambourg sur 5 000 ; à Paris sur 6 000 ; en Saxe sur 6 500 ; en Prusse sur 8 081 ; à New-York sur 8 883 ; à Prague sur 10 000 ; en France sur 13 464 ; en Angleterre sur 15 067 ; aux États-Unis sur 23 263 ; en Belgique sur 27 488 ; en Sardaigne sur 50 313 habitants.

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Écrivez confidentiellement à :

Remédos WOODS, Ltd, 10, Archer Str. (1880, D.) Londres W1.

Inspection sanitaire

CE fut une femme qui, la première, songea à organiser l'inspection sanitaire des prostituées. Et cela ne date pas d'hier.

C'est, en effet, en 1347 que Jeanne, reine des Deux-Siciles et comtesse de Provence, publia un règlement concernant les prostituées.

Cette réglementation créait en Avignon, rue du Pont-Troué, une maison de prostitution dont la surveillance était confiée à une femme qui, ayant en somme un grade administratif, était presque une fonctionnaire.

Sous peine d'être fustigée, elle ne devait laisser franchir le seuil de cette hospitalière demeure à aucun homme les vendredis et samedis saints et le jour de Pâques.

Elle devait en outre obliger ses pensionnaires à porter sur l'épaule gauche une aiguillette rouge, signe apparent de leur condition sociale.

Enfin le règlement stipulait que « la reine désirait que chaque samedi la baillive et un chirurgien visitent les filles afin que si l'une d'elles était reconnue malade, on la sépare des autres ».

Cette mesure, quoique locale, marquait le début de l'inspection sanitaire des prostituées.

ENTRAINEUSES DE JEU



CHANTAL DE V... !
Une jeune femme irrésistiblement blonde, mise avec une exquise élégance, venait d'entrer dans mon compartiment. Le train de Nice allait partir.

Chantal, une demi-mondaine qui, durant les années dorées d'après-guerre, avait connu un moment la grande vogue, avait disparu depuis longtemps de la scène parisienne. Je pensais qu'elle avait connu, comme tant d'autres, la ruine brusque qui termine en général l'existence étincelante de ces étoiles du vice. Or je retrouvais Chantal plus en beauté que jamais, et dans un wagon de train de luxe :

— La crise ne vous a pas atteinte, m'écriai-je en souriant. Je vous en félicite. Mais Chantal de V... eut un sourire triste.

— Au contraire, répondit-elle. Je suis une de ses premières victimes. Si vous me voyez partir pour le Midi, c'est que j'y travaille.

— Vous ? Travailler ?
— Eh ! oui, comme entraîneuse de jeu dans un casino.

Je connaissais les entraîneuses de boîtes de nuit, j'ignorais celles du tapis vert. Chantal m'expliqua en quoi consistait ce métier, en m'assurant d'ailleurs qu'elle trahissait là un secret bien gardé, car les directions des casinos recommandent à leurs employés de ne révéler leur mission à quiconque, pas même à leur amant.

— Les casinos, m'expliqua donc Chantal, ont recruté, pour animer les parties somnolentes, des entraîneurs et des entraîneuses de jeu. Naturellement, une entraîneuse jolie, élégante et pleine de sex-appeal est préférable à un entraîneur. Cependant je pourrais vous citer l'exemple d'un souverain déchu et de plusieurs grands-ducs qui, par leurs relations dans le monde cosmopolite des palaces européens, peuvent se permettre d'attirer aux tables de baccara

des pontes intéressants... Mais c'est l'exception... C'est plutôt le rôle de la femme de servir d'appât à cette chasse d'un genre spécial... Notre métier est bien simple. Il suffisait d'y penser...

— Chaque soir, nous recevons de la direction du casino une certaine somme, en jetons, avec lesquels nous sommes tenues d'animer les parties... Si nous gagnons, nous avons le droit de garder nos bénéfices pour nous...

— Mais si vous perdez... ?
Chantal eut un sourire amer :
— Si nous perdons, eh bien ! les jetons reviennent à leur source, à la direction. Ils n'ont fait que passer dans nos mains, sans plus...

— Mais vous pourriez ne pas jouer, ou ne jouer qu'une partie de la somme qui vous a été confiée ?

— Si vous croyez que nous ne sommes pas espionnées... D'ailleurs pour réaliser ces jetons, ne faut-il pas s'adresser aux changeurs ; et ils nous connaissent bien, je vous assure... Peut-être, à la rigueur, arriverions-nous à « res-

quiller » si nous n'étions pas recrutées dans le milieu des joueurs ou des joueuses inguérissables, les possédés du démon du jeu, les drogués du banco, les amateurs d'émotions violentes...

Voulant me rendre compte du « travail » de mon amie Chantal, je me trouvais quelques jours plus tard dans la salle de casino où elle exerçait ses séductions sur les joueurs découragés.

Le banquier s'impatientait :
— Allons, messieurs, six cents louis à la banque... Six cents louis... A qui le banco ? Allons, allons, qui dit banco ?... Qui veut tenir ?

Soudain, une somptueuse créature appa-

ra. Mais la partie est relancée. J'observe l'entraîneuse en action. J'admire son adresse, son moment de réflexion simulé avant de crier « banco », sa tactique pour ne pas affoler les joueurs modestes, ses hésitations.

On peut dire qu'elle le possède dans la peau, son métier. Une véritable vocation...

Lorsque, vers deux heures du matin, Chantal se retire avec un gros pont, — liaisons de passage font également partie de sa profession, — je suis persuadé que, si un pick-pocket lui subtilisait son sac à main, il ferait la grimace devant le maigre butin contenu dans sa petite bourse d'argent : à peine cent francs, j'imagine.

Les entraîneuses au baccara ne font presque jamais fortune.

Comme d'autres femmes sont perdues par les « macs », elles le sont toujours par les cartes. Rares sont celles qui, dans les salles resplendissantes des casinos, ont trouvé la fortune.

Aussi est-ce avec beaucoup de mélancolie que Chantal de V... m'a confié le lendemain soir :

— Une amie à moi, entraîneuse comme moi dans un casino de la mer du Nord, a, en jouant avec l'argent de la Direction, trouvé un riche mari, un lord écossais.

Parmi tous ces joueurs riches et titrés, y en aura-t-il un pour elle ?

C'est sans doute ce qu'elle se demandait en regardant les hommes assis autour du tapis vert, la pauvre Chantal de V...

Ancienne reine de la haute noce devenue simple figurante au baccara !

JEAN BAZAL.



VI (1)

A l'atelier.

L'ATELIER avec le bourdonnement incessant de ses machines, le va-et-vient des hommes en droquet, évoluant dans l'hypocrite silence de leurs lèvres, redonne instantanément à l'homme le goût de la vie.

Après le déprimant séjour dans la cellule, on reprend contact avec ses semblables, on ressent la joie de pouvoir enfin satisfaire, à la dérobée il est vrai, cette curiosité qui pousse des inconnus destinés à vivre ensemble à s'interroger, à pénétrer réciproquement leurs secrets.

Et, dans les secrets, il y a ceux qui s'avouent et ceux qui se devinent.

A l'atelier les lèvres parlent et les billets passent !

Ce fut avec une joie sans mélange que je

(1) Voir Police-Magazine n° 214 et 215.

L'obsession révèle toutes sortes de formes dont la plus commune est la hantise sexuelle.



HENRI MANUEL PARIS

répondis à la première question qui accueille toujours un nouveau venu en pareil endroit.

— De quel coin que t'es ?

— Moi, de Paris.

Une telle déclaration met tout de suite en confiance. L'homme des grandes villes est mieux vu que le paysan sournois, madré, le branque dont il faut se défier.

La journée ne s'était pas écoulée que j'apprenais de mon voisin une chose qui me toucha infiniment, à savoir que j'étais un veinard.

Un veinard ? Oui, parfaitement.

J'étais un des rares parmi tous ceux qui m'environnaient condamné à une courte peine.

Celui qui me fit cette confiance, un nommé Rucoux piqua son index sur sa poitrine, en disant :

— Moi, je tire vingt ans.

En un quart d'heure, nous échangeâmes trois phrases.

— C'est long, me dit Rucoux à la deuxième. Puis à la troisième : Huit de faits et ça finira peut-être là-bas.

Là-bas que désignait cette fois sa main, c'était le petit enclos semé de croix, situé sur une butte, derrière la prison.

Tout de suite, j'essaye à organiser ma vie.

— Le labeur ici, ça n'est pas un monde pour un type à la coule, me dit Rubert, le détenu qui allait se charger de mon apprentissage.

Paradoxe des paradoxes !

Des voleurs, des escrocs, des assassins composaient le bulletin des recherches criminelles, le bulletin vert des déserteurs et des insoumis, le bulletin jaune des expulsés, et le bulletin blanc des relégués.

Comme labeur, ce n'était évidemment pas très pénible.

Et puis cela fournit parfois un exutoire à l'obsession.

Expliquons-nous.

Le bulletin des recherches criminelles est garni de photos anthropométriques et les délinquants appartiennent aux deux sexes.

— Regarde celle-là si elle est gironde !

Dans l'ouverture de sa veste, contre sa poitrine velue, Jabert me montre dans le creux de sa main, le portrait d'une grosse fille maflue qu'il a découpé dans les feuilles du bulletin.

Ses yeux brillent tandis qu'il passe sa langue sur ses lèvres d'un air gourmand.

Son obsession a trouvé un point sur lequel elle se fixera quelque temps.

Et, pendant ce temps, une femme traquée se terre en quelque bouge, inconsciente de la passion qu'a pu faire naître son image dans le cerveau d'un homme enfermé.

C'est pendant les moments de repos que l'obsession reprend son empire sur ceux qu'elle n'a jamais quittés et ne quittera jamais.

Les moins atteints se gaussent pour dissimuler, de ceux dont elle accapare l'esprit nuit et jour.

« Landru » est le point de mire de l'atelier. « Landru », n'est-ce pas, c'est un sobriquet qui désigne un petit homme maigre, au profil d'oiseau, qui est venu là pour des « blagues ».

C'est ainsi qu'on désigne ceux à qui une affaire de mœurs a valu de connaître le séjour de cette hospitalière maison.

Lorsqu'il fut arrêté, « Landru » avait dans la poche intérieure de son veston une chemise de femme, soigneusement pliée.

Son obsession, « Landru » l'entretient par la contemplation furtive d'une carte-postale artistique représentant une Diane moderne s'appropriant à prendre son bain.

En bas, à droite : Les verrous ont claqué, rejetant l'homme dans la solitude absolue pour la nuit.

Quelques mois encore, et « Landru » ira chez les sénateurs, au milieu desquels il a sa place toute marquée.

A neuf heures, un coup de cloche annonce l'heure du premier repas. Aussitôt on s'alligne dans l'ordre des maticules et, sur un ordre, on part au réfectoire au pas cadencé.

Les gamelles sont là déjà, alignées fumantes sur des tables de bois grossier devant lesquelles nous nous asseyons, toujours à la même place.

Chaque homme a un tiroir dans lequel il range son pain, sa fourchette et sa cuiller.

La pitance, le nom est vraiment expressif, comprend cinquante centilitres de bouillon et cent vingt-cinq grammes de légumes, auxquels vient s'ajouter la boule qui en pèse sept cent cinquante.

Jeudi, dimanche et jours de fête, ce menu plutôt simple, se complète de quatre-vingt-dix grammes de bœuf bouilli. Bombance !

Heureusement que la cantine permet d'ajouter à l'ordinaire et suivant les moyens de chacun quelques délicatesses dont voici un échantillon :

Quart de vin, Ragout, Pommes à l'huile, Hareng-saur, Figue, Chocolat.

C'est pendant le repas que les hommes punis de pain sec, debout contre le mur, dévorent silencieusement leur boule en regardant les camarades qui font « bombance ».

Les hommes du service général passent au long des tables portant les cruches remplies de vin. Un quart par homme et par jour, en payant, bien entendu.

Ceux qui n'ont pas d'argent boivent de l'eau.

C'est la vie !

Le repas terminé, les détenus se groupent par atelier pour la promenade.

Outre la détente qu'elle procure, elle est impatientement attendue, car elle permet l'échange de billets, de signes mystérieux entre des hommes qui ne peuvent s'approcher dans le cours de la journée.

La cour dans laquelle a lieu la promenade est spacieuse, pavée, ornée de parterres de gazon.

Elle est bordée sur un côté par le dortoir cellulaire.

La promenade, c'est la marche forcée qu'on appelle en argot de prison la « queue de saucisson ».

Aucune expression ne saurait mieux donner une idée de la chose.

En file indienne, à un mètre de distance l'un de l'autre, en silence toujours, les hommes vêtus de droquet, tête droite, le béret droit sur le front, marchent au pas réglementaire.

Képi en bataille incliné sur l'oreille, deux gardiens scandent, à tour de rôle, l'allure à haute voix, pour ne pas qu'elle fléchisse un seul instant, comme au régiment.

— Une, deux ! Une, deux !

— Au pas, N... de D... !

La ronde se poursuit dans le vide, jusqu'au moment où un commandement bref viendra l'interrompre.

Et la cloche, l'obsédante cloche, ramènera les hommes à l'atelier, tout comme, le soir, elle marquera la fin de la journée en amenant les reclus aux postes du dortoir cellulaire.

Semblables à des ombres, les hommes bruns montent en silence les escaliers de fer et se figent comme des statues aux portes des cellules. Rapidement, un gardien passe devant les files, le doigt tendu pour compter ces ombres qui le saluent au passage.

Un ordre bref. Les ombres se sont évaporées et les verrous ont claqué dans les gâches, rejetant pour la nuit chaque homme dans la solitude absolue. La cellule nocturne mesure deux mètres cinquante sur un mètre soixante-quinze ; les murs éclatent, dans l'ombre, de la blancheur de la chaux.

Le lit de fer est garni d'un mince matelas et d'une fourniture composée d'une couverture de laine et de deux gros draps de toile bise.

Cinq minutes après l'entrée, il faut être couché.

Pour certains, c'est le repos. Pour d'autres, le moment est venu de l'obsession qui précède la folie, qui la prépare. Souffrance irrémissible de l'esprit et de la chair.

SILENCE



MAISON

C'est le moment bien connu des cris du soir.

Les faibles se libèrent à ce moment-là. Tant pis ou plutôt malheur à celui qui ne sait ou ne peut avoir assez d'emprise sur lui-même pour se contraindre ! La porte d'une cellule s'ouvre, et les gardiens, assistés d'un prévôt, empoignent le demi-dément qui va terminer son rêve dans le silence glacé du quartier cellulaire.

Descente en fanfare !

Et, le lendemain ou quelques jours plus tard, à la visite, le médecin se demandera si l'homme qu'il interroge ne se moque pas de lui en disant, d'une voix calme, tranquille :

— Monsieur le docteur, je ne sais pas ce que j'ai, mais je crois bien que je déménage.

VII

L'obsession.

Replié sur soi-même, privé de tout ce qui est l'essence même de la vie, il est logique, naturel que l'homme enfermé devienne la proie de l'obsession.

Les « courtes peines », s'ils sont doués d'un peu de volonté, d'empire sur eux-mêmes, peuvent lui échapper, les « longues » jamais. Il est fatal que ceux-là succombent un jour au déséquilibre mental créé par l'idée fixe.

Elle revêt toutes sortes de formes dont la plus commune est la hantise sexuelle ; plus rares mais plus heureux peut-être sont ceux qui versent dans d'autres manies. Mais que leur obsession tourne autour d'une haine, d'une innocence improuvable parce que irréaliste, par exemple, tous ceux qui en sont atteints sont sûrs d'aller un jour à l'atelier des sacs, au Sénat.

Condamné à vingt ans, Rambert avait accompli la moitié de sa peine.

Lorsqu'il était à la Santé, sa maîtresse, une fille des boulevards extérieurs, venait le voir chaque semaine et lui renouveler les serments les plus solennels.

« Jamais, lui disait-elle, je n'en aimerai un autre que toi et, quand tu sortiras, tu n'auras plus besoin de travailler. »

Les absents ont tort et Rambert ne faisait pas exception à la règle.

Depuis son arrivée en Centrale, il n'avait jamais eu de nouvelles de sa dulcinée, mais sa confiance n'en demeurerait pas moins certaine qu'aux premiers jours.

Morne, indolent durant la journée, il commençait à vivre au moment où la nuit couvrait de son ombre l'immense prison.

Alors, il vivait son rêve intensément. Il voyait les terrasses des bars flamboyantes d'une débauche d'électricité, et sa maîtresse fidèle à ses promesses, s'employant de son mieux à gagner le pécule qui devait, à sa sortie, lui assurer des jours sans nuages.

Rambert ne pouvait se tenir, quel que fût le risque, de confier rapidement, brièvement, sa joie à un camarade.

Faisant glisser son pouce sur l'index, d'un geste expressif, il lui disait, les joues rouges d'une joie mal contenue :

— Hein, vieux ? En ce moment, ça tombe !

Et comme cela, chaque soir depuis dix ans.

C'est la nuit surtout que les cerveaux éclatent.

Profitant des quelques minutes de lumière qui lui restent, l'homme a lu, sans être aperçu du gardien, le *biflon* qui réveillera plus ardente que jamais la hantise endormie.

Moureau occupait une place de comptable, ce qui lui donnait la facilité d'entretenir son obsession d'une manière toute spéciale.

Il employait le papier de l'Administration à écrire des lettres d'amour à d'imaginaires créatures dont il variait les noms chaque jour.

Ancien clerc de notaire, il calligraphiait avec un soin particulier une correspondance fictive émaillée de termes, d'expressions inimaginables, tandis qu'un peu de rose montait à ses joues blêmes.

Cela jusqu'au jour où on le ramassa sous son pupitre, foudroyé d'un transport au cerveau.

Ce qu'il y a d'effrayant pour celui qui peut rester le témoin impassible de cette marche à la déchéance de créatures humaines, c'est que les moins atteints, ceux qui ne sont encore que sur la pente, se moquent impitoyablement de ceux qui donnent les signes d'une démence ou d'une décrépitude toute proche.

Et de dire avec un sourire entendu :

— Un tel, encore un mois et il est fini.

A cela il y aurait bien un remède, occuper le cerveau, lire, étudier, mais...

La possession d'un crayon est interdite. C'est une infraction à la règle qui conduit son homme au prétoire.

VIII

Les hommes.

D'une expérience involontaire mais suffisamment longue, j'ai déduit que l'on pouvait classer les hommes qui peuplent une maison centrale, en trois catégories.

1° Il y a d'abord ceux qui sont réclusionnaires et à qui on a fait leur droit. Ils sont à leur place dans la centrale, car aucune autre peine ne pouvait, ne devait punir le fait commis par eux. Tel était mon cas et je n'ai rien à dire là-dessus.

2° Ceux qui auraient tout aussi bien pu aller à la Guyane que venir à la réclusion, en raison du méfait qu'ils avaient commis. Rangeons dans cette catégorie, par exemple, les incendiaires et les attentats aux meurs. Ils ont bénéficié d'un hasard, d'une chance, si l'on peut dire, qui leur a fait accomplir leur peine dans la métropole.

3° Les pistonnés, oui, parfaitement, et ce ne sont peut-être pas les moins nombreux. Des hommes qui auraient dû encourir les travaux forcés et à qui, en raison de leur situation passée, on a fait une faveur, on a accordé une certaine indulgence.

Ces trois catégories-là donnent un curieux mélange social dans lequel on découvre des hommes qui ont été notaires, banquiers, agents de change, commerçants, cultivateurs. Ceux-là étaient les réguliers de la vie, mais, un jour, le comptable a voulu être trop malin, le rustaud a joué avec les allumettes à la veille d'une grosse échéance et tout a cassé. Ils se sont retrouvés entre les murs de la centrale comme des gens qui s'éveilleraient d'un mauvais rêve.

Les irréguliers, eux, n'ont jamais éprouvé pareille surprise. Voleurs de la haute, gars du milieu, les « durs », les « anars », connaissent les risques de leur vie.

C'est au début que l'apprentissage est dur et les habitués des grands restaurants, les clients de palace chipotent au début sur la ration de haricots et sur la boule.

Nécessité faisant loi, ils s'y font en peu de temps tout comme les autres.

Il est un fait assez curieux et qui jette heureusement, un peu de drôlerie sur l'atmosphère sinistre du lieu, c'est la manière dont chaque détenu bien qu'uniformisé sous la casaque de droquet, reste l'homme de son affaire.

En voici, quelques types placés au hasard des souvenirs :

Rucoux, ancien banquier, gardait de son ancienne profession la distinction et les bonnes manières qui lui permettaient de placer à ses clients des titres d'un excellent rendement... pour lui.

Il ne désespérait pas, disait-il, grâce à sa connaissance du Code, de la procédure, de la jurisprudence, d'obtenir un jour la

L'atelier, avec le bourdonnement incessant de ses machines.

revision de son procès. Acquitté, la chose ne faisait pas de doute pour lui, il reprendrait les affaires. Il se proposait même d'en mettre une sur pied, qui éclipserait toutes celles tentées par lui jusque-là, une affaire de mines de charbon dans le Massif Central. En attendant des jours meilleurs, il en possédait tout le détail en ordre parfait dans sa tête et pouvait, d'ores et déjà, donner à un centime près le bénéfice que toucheraient les actionnaires... lorsque tous les frais d'entreprise auraient été soldés.

Rucoux faisait société, noblesse oblige, avec un personnage dont je ne me rappelle pas le nom, mais que l'on appelait le « marquis » tout court.

Celui-là avait gardé dans l'œil droit le tic qu'impose à ses habitués le port du monocle.

Il disait le plus sérieusement du monde compter parmi ses ascendants un ancien empereur de Constantinople et un ministre des finances de Louis XV.

L'Administration ne semblait pas partager sur ce point la confiance de ses dupes et lui faisait accomplir sans aucun égard pour sa haute lignée, la peine que lui avaient valu de nombreuses et profitables escroqueries.

Les jaloux qui avaient eu la main trop prompte au revolver comptaient parmi eux des gens de toutes professions. Ouvertement, ils tenaient en dédain les « droit commun », ceux qui, sciemment et pour en tirer leurs moyens d'existence, avaient transgressé les règles établies par la société.

Les incendiaires formaient, eux aussi, un clan à part, fortement marqué de son origine paysanne.

Ceux-là avaient échappé d'un fil à l'embarquement pour la Guyane.

Hypocrites, rusés, retors, ils savaient se montrer humbles et soumis. Tous mouchardaient pour s'attirer les bonnes grâces de l'Administration.

Très rapidement, ils accédaient au poste de prévôt et se faisaient la vie plus supportable en faisant celle de leurs camarades plus insupportable. C'était parmi eux que se recrutait les assommeurs aux mains larges, qui descendaient un homme au cachot pantelant, évanoui.

Maltres chanteurs, mouchards, voleurs et pédérastes, telles étaient leurs moindres qualités.

Tous ceux-là rentraient dans la première et la troisième catégorie.

Ceux qui avaient vraiment risqué, les hommes, figuraient dans la seconde.

Ceux-là, contempteurs de la loi, courbés sous son arrêt, n'en connaissaient qu'une, celle des *oullaus* qu'ils étaient puissamment, intégralement.

Elle leur imposait par-dessus tout, avant tout, le silence, le mépris de la trahison et l'obligation absolue de ne compter que sur eux-mêmes pour se faire justice.

C'étaient ceux-là qui peuplaient les cachots du quartier cellulaire du domaine de Gourdon.

Délibérément, de sang-froid, ils risquaient le terrible supplice des quatre-vingt-dix jours pour la satisfaction de châtier un délateur.

Sombres, taciturnes, leur destin était en eux.

La centrale, si elle les lâchait, les reprendrait à bref délai. Et, cette fois-là, ce serait

pour toujours.

Tout ce monde, avec ses différences de caractère, de physique, se retrouve en commun durant le jour, à l'atelier, dans le bourdonnement des machines, dans l'hypocrisie d'un silence factice.

C'est là qu'on apprend, qu'on se perfectionne dans l'art difficile de parler « à la sourde ». En peu de temps, un homme bien ordinaire peu tenir conversation avec son voisin sans que ses lèvres remuent, sans qu'un son puisse être perçu.

Dans un tel milieu où les distractions sont rares, tout est prétexte à plaisanteries, même la misère de plus malheureux que soi. Ainsi, un petit jeu courant, cruel, était celui des pronostics.

Cela consistait à examiner les nouveaux arrivés, à supputer leurs qualités de résistance morale et physique et, en fin de compte, de les déclarer aptes ou non pour la fameuse épreuve des trois mois.

Trois mois, c'est le temps maximum qu'il faut à un homme pour se remettre, pour vouloir vivre. L'homme qui a tenu trois mois sans faiblir, sans céder au désespoir du souvenir ou à l'affolement que lui cause le décompte des jours peut défendre sa chance, sous condition de ne pas faire un habitué du quartier cellulaire.

Celui qui, dans ce délai assez bref, n'a pu réagir, celui-là, c'est un « quart de vin ».

Ce terme mérite une explication.

Chaque fois que le fossoyeur, un détenu du service général, conduit un de ses camarades au cimetière, il touche pour ce travail une gratification consistant en un quart de vin.

Les pronostics sont trompeurs, malgré tout. C'est ainsi qu'on a pu voir des rachitiques, des demi-squelettes arrivés avec un handicap terrible, supporter victorieusement l'épreuve, et des hommes forts, bien portants, s'effondrer brusquement en l'espace d'un temps plus que restreint.

On ne saurait se faire une idée de quelle manière rapide le cafard peut tuer son homme. Cela se voit rapidement. La mort les marque dans le regard, dans les gestes ; brusquement, la nuque et les épaules tombent. Tout dans la démarche de l'homme indique que le ressort est cassé.

Ceux qui ne savent pas, les impulsifs, le verdict les casse en deux comme des pantins et, quand ils arrivent, ces gens-là ont la mort sur la figure.

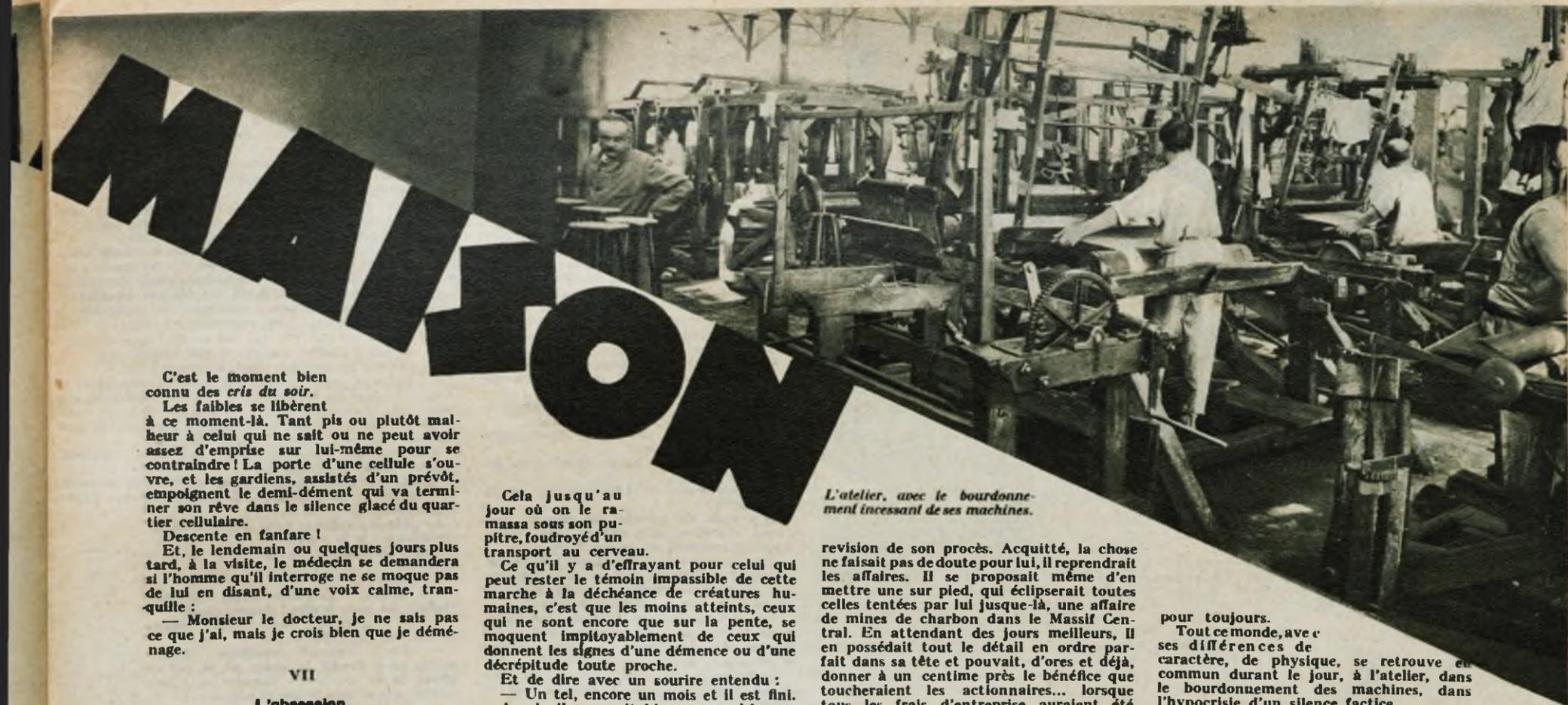
Je ne parle bien entendu que des hommes dans la force de l'âge et non pas de ceux que la vieillesse a déjà touchés.

C'est une chose terrible que de faire le décompte d'une longue peine dès qu'on a atteint l'âge de trente ans. A quoi bon revenir dans la vie à cinquante ans, usé, fini, moralement et physiquement.

(A suivre.)

Souvenirs recueillis par
JEAN NORMAND.

Le repas terminé, les détenus se groupent pour la promenade.





tes d'une voix rauque et lassée, misère engendrant des crimes, des trafics honteux et pourtant comme Vienne semble calme ! Le premier soir de mon arrivée, j'errai de boîte en boîte, et elles abondent : Moulin-Rouge, Pavillon, Tabarin, Charly's Bar, Femina, et tant d'autres ; une salle de spectacles, des femmes nues ou deshabillées, presque toutes jolies, puis le petit bar discret propice aux amours vénales... Toujours la même chose, rien de particulier. Dans les rues obscures, des femmes guettaient le passant. Un nombre considérable de femmes dont ce n'était pas le métier, mais le chômage aidant, arpenaient les trottoirs, Liliengasse, Annagasse, sur les Rings, autour des jardins. Sur Park Ring, une femme encore jeune et jolte m'accosta. Pour m'en débarrasser je lui répondis en français. — Ah ! tu es de Paris, quelle chance ; j'ai vécu longtemps à Montmartre. Dans les coins obscurs de Stad Park, des couples s'isolaient. — Je m'appelle Anna. M'offres-tu un verre ? Nous entrâmes au Charly's-Bar, sur le Kärtnering. Il y avait du monde, des couples dansaient, d'autres assis devant leurs verres d'eau attendaient on ne sait trop quoi. Rien que des gens d'apparence très banale. Pourtant un homme seul, assis devant une fine, attira mon regard ; on retrouvait en lui un parfum d'équivoque, d'aventures. — Un drôle de type, me renseigna Anna, à qui j'avais parlé de mes curiosités sur la Vienne des bas-fonds. Si vous pouviez le connaître, il vous en montrerait. Je risquai le coup et l'invitai en français. A ma grande surprise, il accepta tout de suite.

du patron, tout cela avec tranquillité ! Il se leva. — Obligé de te quitter, mon vieux, les affaires ! Je te confie au « Patron ». Puis il lui murmura quelques mots, — Je te verrai à 1 heure au bar du Fémina. Le patron revint vers moi. — Vous êtes journaliste, eh bien ! venez avec moi. Je vais vous montrer quelque chose. Nous allons visiter les logements et le club des mendiants. Le taxi file le long des quais, puis il prend Akerbach Strasse, puis des ruelles ; je ne m'y reconnais plus : le patron frappe la glace. Nous descendons devant un porche sombre, une voûte où des ombres circulaient silencieuses. Deux hommes passèrent qui saluèrent le patron avec respect. Une cour obscure. Dans le fond une lumière au ras du sol, un escalier qui s'enfonçait dans le sol ; j'allais passer, il me retint. — Jamais le premier, c'est dangereux. Il poussa la porte grinçante. Un caveau menaçant et sombre malgré les lumignons à pétrole accrochés aux murs, une atmosphère froide et humide de cave mêlée à des relents de tabac, à des odeurs persistantes émanant de tous ces hommes groupés là. Assis sur des bancs de bois, des êtres buvaient, d'autres jouaient aux cartes. Certains étaient plongés en des calculs interminables ou fouillaient et retiraient de grands sacs des choses impossibles. Le patron s'enfonça dans cette humanité grouillante, je le suivis. Enfin il s'arrêta devant une table et appela : — Hans ! Un homme vint vers nous, décharné, blafard, les yeux brillant étrangement. — Je te présente Herr Doctor. Besoin de tes services, Hans ! — Ah ! répondit l'homme simplement, et il tendit la main où le patron glissa un de ces petits paquets dont Bela s'était muni une heure auparavant. — Tu iras demain rôder aux alentours de Nord-West Bahnhof, aux environs de cinq heures, tu tiendras un paquet de



ENTOURÉE de collines, bordée par le Danube, Vienne chôme et se meurt. Vieilles rengaines d'avant guerre, valse de Strauss, le beau Danube bleu... comme tout cela ressemble à un conte de fées, à une histoire très ancienne... Vienne végétale, la misère partout étale sa laideur. Les joyeuses femmes de Vienne, mais où sont-elles ?... Et le Danube, d'un jaune sale, coule, sinistre. Au milieu des jardins, la Hofburg nous cérise de ses vieilles pierres hautaines... Burg Ring, Opern Ring, Kärtnering, Schubert Ring, seules des ombres élégantes vous hantent maintenant. A chaque pas, la misère, la lugubre misère, des mendiants agenouillés qui psalmodient leurs complain-

QUITS DE

— Tu es français ; pas moi, mais je le parle et je connais bien Paris, j'y ai travaillé il y a quatre ans. Je m'appelle Bela Rudnay, je suis de Budapest. Nous bûmes, il y eut des protestations d'amitié de part et d'autre. Ma curiosité serait satisfaite. J'étais à ma toilette, lorsque le bureau de l'hôtel me sonna : « Un monsieur vous attend dans le hall ». Je regardai ma montre, il était quatre heures ; rien d'étonnant j'étais rentré avec le jour. Dans le hall, Bela Rudnay m'attendait patiemment. Nous déjeunâmes dans un petit restaurant tranquille, Mariahilfer Strasse. Puis, jusqu'à l'heure du dîner, il m'entre tint d'histoires impossibles, de carambouillages, escroqueries, contrebande et autres gentilles du même ordre. Il semblait parfaitement en confiance et n'avoir rien à craindre. Le soir tombait, lorsqu'il m'entraîna vers un lieu où l'appelait une affaire. — Quelle affaire, Bela ? — Cocaine. Je tâchais de repérer le taxi, la Hofburg endormie sous un voile de brume, la place Saint-Étienne, luisant des premiers lampadaires qui s'allumaient, la cathédrale Saint Étienne s'estompait dans la nuit. Roterturm Strasse, puis le taxi tourna court et prit le quai du canal du Danube vers Urania. Nous descendîmes ; une ruelle neutre, terne, semblable à la ruelle pauvre d'un lointain faubourg, où seule la lueur clignotante de quelques becs de gaz apportait un peu de vie. Le café où nous entrâmes se composait de deux pièces, une grande pièce, sorte d'estaminet ou s'étalait un comptoir énorme. Derrière, le barman et son commis, manches retroussées, aux figures massives et sans expression, servaient des verres de bière à des débris d'humanité. Un silence étonnant s'étalait jusqu'à la seconde salle. Là il y avait quelques tables rustiques, et des hommes atablés buvant de l'eau-de-vie de blé, au fond, la leur verte, blafarde des salles de jeu. Quelques femmes maquillées circulaient. De temps en temps, l'une d'elles s'asseyait sur les genoux d'un client pour demander une cigarette, cependant que l'homme se permettait une caresse. C'était tout. Bela s'approcha de la table de jeu et frappa sur l'épaule d'un joueur ; il me présenta : « Un ami de Paris — Le patron. » Celui-ci sourit largement de sa face rougeâtre et bonnasse, où brillaient des yeux d'acier, des yeux perçant et durs. Nous nous assimes et bûmes une infame mixture, cependant que le patron revenait étalant sur la table de tout petits paquets. Bela les ouvrit, les contrôla. — Il y en a deux prises, et ça coûte 20 schillings, un peu plus de 60 francs. Quelle saleté ! Puis il les rangea avec soin, sortit son portefeuille et glissa l'argent dans la main



leva-
st Je
moi-
as vi-
Alser-
plus ;
nt un
nt le
fond
foncé
ant et
aux
mêlée
éma-
aient.
nables
choses

Wiener Magazine que tu offriras aux passants ; un homme t'en achètera un et te remettra un petit paquet ; tu iras le porter Pyrker Strasse, chez Jordan, compris ?
— Compris, patron.
Le patron se tourna vers moi.
— Herr Doctor, mais oui, ce fut un Herr Doctor, et même assez connu à Vienne, jusqu'au jour où il s'enticha d'une danseuse du Simplizissimus, une sale petite coquine pourrie de drogues. Voici le résultat ; j'en fais ce que je veux, un petit paquet c'est tout ce que cela me coûte, c'est assez peu, car c'est de Hambourg que je la reçois, dans mes tonneaux de bière, de la bière danoise, presque authentique, où nage le tube de métal au précieux contenu.
Un petit homme blond et fadasse nous fixait depuis un moment.
Il l'appela.
— Assieds-toi, Stéphen, et prends un verre.
L'autre s'assit sans mot dire, les yeux toujours fixes et hagards.
— Un fou, me souffla le patron, un fou extraordinaire, fou authentique, mais à qui l'on confie les besoins dangereuses, et le plus bizarre, c'est que même les ordres compliqués il les exécute à la lettre. On l'a déjà arrêté, mais les asiles l'ont relâché, il n'est pas dangereux, pas dangereux, mais bien utile, acheva-t-il dans un gros rire.
Quelles besoins dangereuses pouvait-il bien exécuter ce petit homme fluet perdu en des rêves inconnus ?
A ce moment, la porte s'ouvrit et deux prostituées de bas étage, aux figures peintes, entrèrent. Les hommes les accueillirent joyeusement.
La plus jeune s'avança au milieu de la cave.
— Je veux deux schillings. Ils éclatèrent tous de rire.
Femme de luxe va les chercher au café Sacher.
Un des hommes se leva.
— Un schilling si tu veux. Elle acquiesça de la tête et ils disparurent vers le fond.
— Et toi, Maria, qu'est-ce que tu veux ?
cria un gars béquillard.
— Du tabac.
— Ça va, voilà ton tabac, viens par ici.
Et de nouveau la petite porte au fond se referma.
Et, comme dans une gravure, les visages des hommes se burinaient dans la pénombre ; des visages las, hébétés ou farouches. Dans le fond, près de la petite porte entr'ouverte, un nabot, sorte de nain repoussant ricanait, donnant du coude à l'unijambiste, extasié sur le spectacle que lui laissait entrevoir l'ouverture et, dans cette infecte taverne, le mot bouge rennait toute son horreur.
Le patron me tira de mes rêves.

Allons voir les jeunes.
Nous allâmes vers le fond de la cave, il ouvrit la petite porte et, en passant, j'aperçus des matelas par terre, un seau hygiénique, un broc, et sur les matelas des couples...
Nous suivons un couloir, puis un autre, vrai labyrinthe de caves. Un air de piano mécanique frappa bientôt mes oreilles. Ici la salle s'ornait de vieux éventails, de guirlandes de papier et de lampions multicolores ; les clients étaient moins repoussants, mais c'était pourtant plus sinistre, le plus vieux pouvait avoir vingt ans et déjà les garçons avaient des têtes de voyous, les adolescentes tous les stigmates du vice et de la prostitution sur le visage. Ils dansaient au son d'un piano braillard que, de temps à autre, un aveugle remontait.
— Échappés de maison de correction, me dit le patron.
J'avais hâte de sortir.
— Eh bien ! maintenant allons voir les dortoirs.
Il pleuvait, nous cheminions à travers de vieilles ruelles noires.
Enfin il s'arrêta devant une maison décrépite, pénétra dans la cour ; un homme sorti de l'obscurité nous barra la route, puis laissa le chemin libre lorsqu'il eut reconnu le patron. On descendit une échelle de fer et nous tombâmes dans une sorte de sappe ou de tunnel obscur ; des lits s'alignaient et se perdaient dans l'ombre.
— Bonjour, patron.
— Bonjour, Peter.
C'était un vieux bonhomme ridicule, au ventre de citrouille, au nez rouge, aux yeux larmoyants, tenancier de cet étrange hôtel à 20 groschen la nuit. Tous ronflaient, geignant, soupiraient en dormant.
— Une heure, patron ! et mon rendez-vous ?
Bela sirotait un verre, assis au bar du Fémina. Près de lui une femme l'implorait du regard.
— Alors, tu as vu de belles choses avec le patron ? Ah ! c'est un as le patron, et pour toutes sortes de combines. Jamais la police ne l'a eu, un casier judiciaire vierge et toute une vie de danger ; il n'en a pourtant pas l'air.
Je ne sais pas s'il n'en avait tellement pas l'air, ses yeux parlaient pour lui.
Elle est gentille la petite qui est avec Bela, un visage fin et sensuel auréolé de cheveux blonds, un corps parfait que dévoile généreusement son costume de danseuse.
Comme elle remarqua que je la regardais complaisamment, elle se rapprocha de moi.
— Soyez gentil, monsieur le Français, dites-lui de m'en donner.
— Mais je n'en ai pas, fait Bela.
Il se pencha vers moi :
— Elle est dangereuse, je la soupçonne fort d'être une indicatrice.
Elle se fait câline.
— Pour toute la nuit, 20 schillings, et tu auras tout ce que tu voudras.
— Tiens, 20 schillings, le prix du paquet.
— Tu n'as pas d'argent ?

— Non ; pas ce soir ; ah ! la vie est dure maintenant, à Vienne et les hommes qui aiment s'amuser sont rares ; si vous m'en faites donner, je vous emmènerai chez Greta qui tient une fumerie et chez Élise où l'on s'amuse.
— Tu connais ça, Bela ?
— Non, ce n'est pas mon rayon, j'en ai entendu parler, mais c'est tout. Ça l'intéresse ?
— Je pense bien !
Il lui tend le petit paquet fatidique qu'elle glisse avec fièvre dans son soutien-gorge puis elle disparaît vers les loges.
— C'est bien pour toi, me dit Bela songeur, j'aime pas traiter directement, c'est dangereux.
Elle revint bientôt, le visage joyeux, les yeux brillants, enveloppée dans son manteau.
— Allons chez Greta.
— Allons.
Nous suivons des ruelles où les femmes inlassables attendent le passant. La pluie avait cessé. C'était l'heure où les filles commencent à craindre la nuit creuse, où elles rattachent le passant avec l'énergie du désespoir.
Deux hommes, une femme, quelle proie ! il manquait une femme ; nous étions sans cesse harcelés. Des vieilles, fanées, des jeunes, toutes jeunes, certaines encore fraîches, timides et séduisantes.
A l'intérieur des bars, les phonographes nasillaient. De porte en porte, les filles de la nuit guettaient toujours.
Comme nous tournions au coin de Johannesgasse, une fille toute jeune, frêle et mince comme une écuyère de cirque, s'accrocha brusquement au bras de Bela surpris.
— Oh ! monsieur Bela, ne me repoussez pas, gardez-moi avec vous jusqu'au matin, il le faut. Il y a un homme qui m'attend là-bas ; s'il me voit avec vous, il n'osera rien dire.
Elle frissonnait de peur et de froid, sous son mince manteau.
Quand nous passâmes au bout de la rue, un homme attendait, ombre noire et silencieuse. Elle se serra plus fort contre Bela ; l'homme nous regardait passer. Il s'effaça dans la nuit.

Nous arrivâmes enfin devant la porte d'un immeuble sévère où Else s'arrêta.
Arrivés sur le palier Else sonna d'une manière particulière. Une grosse blonde en peignoir à fleurs vint nous ouvrir.
— Bonjour Else ! Des amis ?
C'était une enflade de petites pièces décorées évidemment en style chinois. De grosses lanternes au plafond répandaient une lumière diffuse.
L'acre odeur nous saisit à la gorge.
Allongés sur des divans, tirant sur des pipes d'où sortait le rêve, des hommes et des femmes nus ou enveloppés de vastes kimonos, fumaient : sur certains divans, des couples étroitement serrés.
Else fit tomber ses vêtements, s'allongea tandis que la grosse blonde lui apportait l'attirail. Experte, elle roula l'opium, le fit griller et le plaça dans la lourde pipe d'ivoire garnie d'argent au fourneau d'écume, cependant que Bela, haussant les épaules, grommelait des phrases où revenaient sans cesse saloperie et saleté, et que la petite ramassée dans la rue se pelotonnait contre moi pour dormir.
— Combien de temps serions-nous restés là dans le bien-être de cette atmosphère si la grosse blonde n'était venue nous secouer.
— Else, il faut partir, il faut que vous partiez ; la patronne va venir elle ne veut pas te voir ici, tu le sais bien.
Et nous voilà repartis, traînant deux filles à moitié endormies.
R.-G.-A. GRUN.
(Suite page 11.)

VIENNE



LA TRAGIQUE VISION DE JESSIE FLANAGAN

C'ÉTAIT bien la première fois que Jessie Flanagan se trouvait appelée à témoigner dans une enquête de coroner, et tout cet appareil relevant de la justice lui en imposait plus encore qu'elle ne le redoutait.

Sous une tignasse rutilante d'Irlandaise, le visage rougeaud était plus laid qu'il n'est permis de l'être, tandis que le front bas dénotait une intelligence plutôt bornée.

Le type classique de la bonne à tout faire, le souillon des maîtres qui ne peuvent se permettre qu'une seule servante.

Elle était en service chez les Werner, les plus proches voisins de la famille Payne, dont deux membres, la mère, Mrs. Carrie Payne, et un jeune fils, Robert, venaient d'être victimes d'un crime abominable.

Par un étrange hasard, ce drame atroce, perpétré de nuit, n'avait eu qu'un témoin : Jessie Flanagan, et encore de bien bizarre façon.

Le jardinet des Werner n'était séparé de celui des Payne que par un mur mitoyen, de sorte que la façade arrière de l'un des cottages faisait exactement vis-à-vis à la façade arrière de l'autre.

Jessie occupait un petit cabinet, situé au deuxième et dernier étage. De sa fenêtre, elle pouvait donc plonger du regard dans celles de la maison voisine et voir assez aisément ce qui s'y passait.

La servante, toutefois, n'était pas curieuse, de sa nature.

Dans la journée, au surplus, elle ne remontait guère à sa chambre, et, le soir venu, lassée par sa besogne quotidienne, elle était heureuse de prendre un repos bien gagné.

Or, la nuit du crime, par une coïncidence vraiment curieuse, Jessie, couchée, n'avait point trouvé le sommeil.

Il y avait une raison à cela.

Ses maîtres, emmenant leurs enfants, étaient allés passer la soirée au cinéma. Jessie, restée seule à la maison, avait été prise, inconsciemment, d'une sorte de crainte instinctive, de peur morbide lui faisant appréhender un danger inconnu.

Longtemps, elle était demeurée éveillée. Le profond silence de la nuit lui causait un malaise incompréhensible, qu'elle cherchait vainement à surmonter.

N'y tenant plus, elle s'était levée de son lit et s'apprêtait déjà à donner de la lumière quand elle s'aperçut soudain qu'une très faible lueur, venue de la maison des Payne, projetait une infime clarté dans sa chambre.

Ceci, jusqu'alors, ne s'était jamais encore produit.

Toute surprise, elle courut à la fenêtre et, soulevant le rideau de mousseline, le spectacle qu'elle eut devant les yeux la glaça d'épouvante au point d'arrêter dans sa gorge le cri qu'elle allait pousser.

..

— Et qu'avez-vous donc pu voir ?

Ayant exprimé toute son horreur pour le crime de son fils aîné, le père, attirant le meurtrier à lui, s'écria : « Mon pauvre enfant ! Mon pauvre Louis ! »



interrogea le coroner, dès que Jessie Flanagan eut achevé ce récit préliminaire.

— Ah ! Votre Honneur, balbutia la servante que ce souvenir seul faisait trembler encore, fasse le Ciel que jamais je ne revoie pareille chose, car, cette fois-là, j'en mourrais, sûr et certain.

— Voyons, remettez-vous, fit doucement le magistrat comprenant la difficulté d'endiguer tout ce flot de paroles, et expliquez-nous bien exactement ce qu'il vous a été donné d'apercevoir.

— Eh bien ! voilà, Votre Honneur... Faut vous dire d'abord que ça se passait dans la chambre de Mrs. Carrie Payne, où couche aussi, dans un lit voisin du sien, son jeune fils Robert.

— Je sais cela, parce que je connais bien la maison. Autrement, à la lueur voilée de la lampe de chevet qui était là-bas, je n'aurais pu m'en rendre compte.

— A cette heure de la nuit, le petit Robert et sa mère étaient profondément endormis, car ils ne s'aperçurent ni l'un ni l'autre du danger qui les menaçait...

— La porte de la chambre, sans doute entre-bâillée, s'ouvrait doucement et, aussi vrai que je vous vois là, Votre Honneur, je vis une ombre ramper sur le sol, dans la direction des deux lits.

— Ma première idée fut que c'était quelque cambrioleur venu pour faire un mauvais coup, sachant que Mrs. Payne et le petit étaient seuls dans la maison. Faut vous dire, en effet, que Mr. Payne, pour ses affaires, s'absente souvent et qu'il était justement en voyage : quant à son fils Lucien, l'aîné, il est au collège à San Francisco. Lui d'ailleurs je le connais peu, car il ne vient guère chez ses parents que pour les grandes vacances.

— Le cambrioleur, si c'en était un, pouvait donc faire son coup presque en toute sécurité, car les Payne n'ont qu'une bonne, couchant au dehors :

— Mon sang ne fit qu'un tour — comme on dit — et j'allais crier, appeler au secours, donner l'alarme aux voisins, quand brusquement je vis l'homme bondir de terre avec l'agilité d'un chat sauvage.

— Il était armé d'une hachette et son bras levé au-dessus du lit de Mrs. Carrie Payne s'abattit soudain.

— Terrorisée, je n'avais pu pousser un cri, comme si ma gorge était paralysée, ma voix éteinte, mais je ne pouvais m'arracher de ma fenêtre et, sous mes yeux épouvantés, je vis l'homme ne faire qu'un saut jusqu'au lit du petit Robert, qui eut le sort de sa pauvre maman...

— Avec une extraordinaire rapidité, tous deux avaient été abattus, le crâne fendu, frappés dans leur sommeil, et le sang coulait partout...

— C'en était trop pour moi, et, témoin impuissant de ce drame horrible, je tombai comme une masse à terre, sans connaissance...

— Je ne saurais rien vous dire de plus, Votre Honneur. Je me suis retrouvée couchée dans mon lit, où mes maîtres, Mr. et Mrs. Werner, me prodiguaient leur soins. En rentrant du cinéma, ils m'avaient appelée et, ne recevant pas de réponse, étaient venus jusqu'à ma chambre où ils m'avaient trouvée évanouie.

— Je leur ai fait alors le récit du crime qu'ils ignoraient encore, comme de juste, et ce sont eux qui ont alerté les voisins et la police.

Le coroner avait laissé parler Jessie Flanagan sans l'interrompre.

Il échangea quelques mots avec les jurés présents à l'enquête *post mortem* et s'adressant de nouveau à la servante, lui demanda :

— Sauriez-vous reconnaître l'assassin ?

— Ah ! dame non, pour ce qui est de ça, ce n'est guère possible... Tout ce que je sais, c'est qu'il devait être tout jeune, à voir sa stature, dans les vingt ans tout au plus... J'ai remarqué qu'il avait les cheveux relevés et bien rejetés en arrière, bien lisses aussi, comme passés à la pommade. Puis, il était tout rasé, avec ce qu'on appelle des « pattes de lapin », descendant près des oreilles... C'est tout ce que je me rappelle...

— Quels vêtements portait-il ? L'avez-vous remarqué ?

— Ma foi, je n'ai guère eu le temps, Votre Honneur...

— Oui, évidemment. Je comprends bien, vous ne vous êtes pas arrêtée à ces détails. Mais enfin, vous a-t-il laissé l'impression première d'être un vagabond, un chemineau ?

— Oh ! que non pas... Autant que je me souviens, il était très décentement vêtu, comme un de nos jeunes gentlemen de la ville...

Le coroner se tourna vers les détectives de la police judiciaire en disant alors :

— Ce signalement est bien vague, mais



Louis Payne, qui assassina sa mère et son jeune frère à coups de hache, s'écroule comme une masse, durant l'enquête du coroner, après avoir avoué son crime.

enfin cette brave personne ne fait que dire ce qu'elle a vu, ce qu'elle sait. Peut-être ces renseignements, tout en manquant de grande précision, serviront-ils à faire arrêter le misérable meurtrier de Mrs. Payne et du jeune Robert.

Puis, s'adressant à la servante des Werner, il ajouta :

— Vous pouvez vous retirer, Miss Flanagan. Messieurs les jurés et moi, nous vous remercions du témoignage que vous venez d'apporter. Vous vous tiendrez, néanmoins, à la disposition de la justice pour donner tous détails complémentaires, en faisant minutieusement appel à votre mémoire.

— Ah ! sûr et certain, Votre Honneur ! Si seulement ça pouvait servir à faire arrêter le monstre !

Esquissant alors sa plus courtoise révérence, Jessie Flanagan sortit de la salle, sous la conduite d'un huissier, à qui le Coroner venait de dire :

— Introduisez Mr. Payne et son fils Louis, pour la reconnaissance des victimes.

Les deux corps, en effet, mis en bière avaient été amenés du dépôt mortuaire, et les cercueils, recouverts d'un drap, exposés dans la salle sur des tréteaux.

On attendait l'entrée des deux hommes, quand soudain, derrière la porte et venu d'une salle voisine, on entendit un cri atroce, qui semblait n'avoir rien d'humain...

Un cri, aussitôt suivi de ces mots : — Good God !... Mais c'est lui... l'assassin... Je le reconnais maintenant... Le monstre !... C'est bien lui !... Arrêtez-le !

Frappés de stupeur, le coroner et les jurés ne quittèrent pas du regard cette porte derrière laquelle semblait se passer un drame poignant.

Les détectives s'étaient précipités dans la salle d'attente et revenaient, maintenant solidement un tout jeune homme qui balbutiait des phrases incohérentes.

Un gentleman aux cheveux grisonnants le suivait de près, cherchant à le dégager, tout en se répandant en invectives contre Jessie Flanagan qui, l'index tendu dans la direction du jeune prisonnier, ne cessait de répéter sa terrible accusation.

— Cette fille est folle, hurlait avec colère Mr. Lucius Payne, le plus âgé des deux hommes... Oser accuser mon fils d'un pareil crime ! Comme si ce n'était pas déjà assez malheureux d'avoir perdu sa pauvre mère et son jeune frère !...

— C'est odieux, infâme !... Mais arrêtez-la donc cette démente, bonne à être enfermée !... La face des choses changeait.

D'une part, l'accusation était formelle ; de l'autre ce père luttant âprement pour son fils... De quel côté était la vérité ?...

L'accusatrice et le défenseur paraissaient tous deux d'aussi bonne foi.

Seul le jeune homme avait la plus étrange attitude.

Il demeurait tête basse, le regard fixé au sol, comme si tout ce qui se passait là n'avait rien à faire avec lui.

Tous les regards s'étaient concentrés sur ce garçon.

Entre l'Irlandaise et le père du jeune homme, on eût dit qu'un duel s'était engagé où les propos se répondaient du tac au tac, empreints d'horreur et de rage vengeresse d'un côté, d'indignation de l'autre.

Le coroner, devant ce débordement de véhémentes paroles, imposa silence aux deux parties.

..

Faire taire Jessie Flanagan qui avait la certitude d'avoir bien reconnu l'assassin était chose bien impossible. En vain les détectives tentaient-ils de ramener le calme dans cette tête obstinée. Ils n'aboutissaient à rien.

Il fallut la faire sortir de force et, de derrière la porte, le son de sa voix, montée à son diapason le plus élevé, parvenait encore aux oreilles.

— Assassin !... Assassin ! ne cessait de hurler l'Irlandaise.

Et, devant l'attitude toujours aussi inexplicable du jeune homme, le coroner, outré de ne pas le voir spontanément crier son innocence, lui dit avec dureté :

— Vous entendez, Louis Payne, ce dont cette femme vous accuse.

Et, comme il gardait toujours le plus troublant silence, le magistrat ayant peine à se maîtriser, ordonna aux huissiers de découvrir les deux cadavres.

Rapidement, les draps avaient été soulevés, révélant aux yeux de tous les faces tuméfiées des deux victimes. Elles portaient béantes encore les atroces blessures qui avaient causé la mort en plein sommeil, mais dont on s'était efforcé de faire disparaître toute trace de sang.

Mr. Payne, à cette vue, recula d'un pas, un cri d'horreur aux lèvres et, au même instant, se produisit un véritable coup de théâtre qui jeta l'effroi dans toute la salle.

Se déplaçant de son extraordinaire attitude, son fils avait brusquement relevé la tête... Ses regards angoissés s'étaient portés sur les deux cadavres et, pris d'une soudaine crise de larmes, on l'entendit balbutier :

— Pardon !... pardon !... C'est moi qui les ai tués tous deux !

Et, comme une masse, il s'écroula sur un banc, en proie à une effroyable attaque nerveuse.

Les témoins de cette scène dramatique à l'extrême eurent alors un spectacle autrement singulier encore.

Le mari de l'infortunée Carrie Payne,

le père du malheureux petit Robert, après avoir exprimé toute son horreur, attirait le meurtrier à lui et, l'étreignant contre sa poitrine, balbutiait dans un sanglot :

— Mon pauvre enfant !... Mon pauvre Louis !...

Plaindre ce monstre devant ses deux victimes !

Cela semblait inimaginable... Il fallait qu'il eût complètement perdu la raison... On eut toutes les peines du monde à les séparer, tandis que Mr. Payne reprenait de plus belle :

— Laissez... laissez ! Vous ne savez pas... Vous ne pouvez savoir !...

On l'arracha de force, en l'entraînant dans une autre salle attenante, et, par une porte dérobée, les détectives poussaient devant eux Louis Payne, qui n'était plus qu'une loque humaine...

..

Les incidents si dramatiques qui s'étaient déroulés à l'enquête avaient empêché celle-ci de se terminer ce jour-là. Les débats furent repris le lendemain, en l'absence du meurtrier, que le médecin de la prison jugeait trop malade pour comparaître.

Seul son père s'était présenté.

Les premiers résultats de l'enquête, l'accusation formelle de Jessie Flanagan, l'arrestation de l'assassin et la conduite inqualifiable de Payne avaient été rapportés par les journaux et une foule hostile était accourue de toute part.

L'homme grisonnant avait bien vieilli de dix ans depuis la veille, mais, malgré toute la correction de son maintien, de sourds murmures d'indignation l'avaient accueilli à son arrivée devant le coroner.

Il n'attendit pas qu'on lui posât de questions. D'un mouvement de la tête il eut un salut plein de déférence pour le magistrat et les jurés, puis, debout devant eux, dans un langage dénué de toute recherche, mais empreint d'une profonde douleur, il fit la pénible confession d'un père...

Revenant sur les paroles qu'il avait eues le jour précédent, il en expliqua brièvement le sens véritable, ignoré de tous.

Son aîné, Louis Payne, était un malheureux irresponsable dont le cas pathologique intéressait plus la Faculté qu'il n'était justiciable de la Cour d'Assises.

Et il entra dans de pénibles détails,

Louis Payne est sujet à un dédoublement de la personnalité, qui fait de lui deux êtres totalement différents, l'un très bon, l'autre très cruel. Inconsciemment, il fait sur place la reconstitution du crime.



TOM TURNER.

qui allaient remuer ces hommes au jugement sévère jusqu'au fond de l'âme.

Pour une raison toujours demeurée inconnue, — mal héréditaire, cause atavique, ou cause accidentelle alors qu'il était en nourrice, — Louis avait toujours eu une nature étrange. Tour à tour bon et mauvais, — sans transition, — il montrait la plus affectueuse tendresse ou une méchanceté cruelle, qui s'exerçait surtout à l'endroit des animaux.

A mesure qu'il grandissait, ces symptômes bizarres se développaient en lui au point de faire craindre qu'il fût un déséquilibré.

Son cas particulier avait été soumis à un examen de médecins spécialisés dans l'étude des maladies mentales et, de leur avis unanime, le jeune homme se révélait comme un demi-fou qu'il était de toute nécessité de placer sous le contrôle d'une discrète surveillance.

Son père s'était alors décidé à le mettre en traitement dans la maison de santé du Dr Sonenfeld, à San Francisco.

Mais, pour que cette tare de famille demeurât toujours ignorée, il avait répandu le bruit que son fils poursuivait ses études dans une école de cette ville.

Il y avait trois ans de cela, et les médecins s'accordaient à dire que le cas de Louis Payne, sans être unique dans les annales médicales, était très rare.

Il se produisit soudain en lui, sans aucune raison apparente, une stupéfiante division de la personnalité, une sorte de dédoublement qui faisait du malheureux deux êtres totalement différents.

L'un d'une douceur difficile à dépasser, l'autre d'une cruauté d'autant plus abominable qu'elle était absolument inconsciente.

Cette dernière s'exerçait automatiquement, — eût-on pu dire — pour disparaître de même à l'insu du sujet.

Mr. Payne ajoutait que, durant son voyage de ces derniers jours, il avait été voir son fils à l'établissement du Dr Sonenfeld et s'était félicité de le trouver dans un état normal, que le praticien se plaisait lui-même à remarquer.

Mais, son père parti, que s'était-il passé dans ce cerveau malade ? Trompant la surveillance dont il était l'objet, il était parvenu à s'échapper puis, on ne sait comment, avait gagné le domicile de ses parents.

Et, dans le silence de la nuit, l'horrible drame s'était déroulé...

— Oui, messieurs, achevait le père qui difficilement contenait ses larmes, retenait ses sanglots en murmurant comme la veille :

— Mon pauvre enfant !... Mon pauvre Louis !...

Ces aveux, spontanément faits par un père, se trouvèrent de tous points confirmés par la déposition de Dr Sonenfeld qui, appelé à témoigner, n'hésita pas à déclarer :

— Je ne puis que corroborer le dire de Mr. Payne. Son fils Louis, soumis à mon observation et à celle des médecins de mon établissement, a toujours eu une sorte de double existence, absolument remarquable du point de vue médical.

— A l'état normal, il n'a plus souvenir de l'état morbide dans lequel il a pu commettre inconsciemment les pires atrocités.

— Vous en avez ici l'exemple frappant.

— Peut-être connaissez-vous le cas du Dr Jekyll et de Mr. Hyde, dont Stevenson a fait un terrifiant roman.

— Le cas de l'infortuné Louis Payne est à peu de chose près analogue et c'est là la meilleure preuve que la vie est plus vraisemblable encore dans ses plus horribles réalités que le scénario le mieux charpenté...

— Louis Payne est un pauvre demi-fou irresponsable, qu'aucune cour de justice n'osera condamner, même après son double crime.

— Et comme son père, je dirai : Pauvre enfant !... pauvre enfant !...

On accuse, on plaide, on juge...

A cause du percepteur.

Devant la chambre des appels correctionnels comparait un photographe poursuivi pour avoir mis en vente des images licencieuses... Les appellations des dites images sont d'ailleurs suggestives... Il y a « Toutes les poses », « La vie à Lesbos », « Folles étreintes », « Plaisirs à deux », etc... etc. Une série intitulée « Symphonie en noir et blanc » montre un fort beau nègre et une jolie fille blonde enlacés en des étreintes passionnées.

Le photographe soutient que ses œuvres ne dépassent pas les limites de la décence et qu'elles se rapprochent des estampes galantes du dix-huitième siècle.

— Elle sont érotiques, oui, conclut-il, licencieuses, oui ; mais non pornographiques !

Et, à l'appui de ses dires, il exhibe à la Cour les photographies incriminées : corps potelés à la morbidesse ensorcelante, petites femmes nues et frêles comme des statuettes de Saxe, avec une tache d'or aux aisselles ; longs éphèbes à l'allure inquiétante...

— Certaines photographies, commente le président, sont nettement indécentes...

— C'est à cause du percepteur ! déclare le prévenu.

— A cause du percepteur ? répète le président qui, de toute évidence, ne comprend pas.

Et M^e Paul Reynoard, l'avocat du photographe, d'expliquer avec esprit que son client s'était toujours contenté d'exercer son métier avec correction, c'est-à-dire à reproduire les traits de ses contemporains... habillés. Survint la crise : les clients supprimèrent les dépenses inutiles et le pauvre photographe souffrit de la diminution de cette clientèle. Le propriétaire réclamait les termes arriérés ; le percepteur envoyait des feuilles multicolores. Ne menaçait-il pas de la vente, ce percepteur intraitable ?

Que faire ? Le tentateur se présente sous la forme d'un éditeur qui voulait des images licencieuses. Le photographe engagea quelques belles filles pour lesquelles la nudité est une tenue quotidienne, quelques beaux garçons aux muscles solides ; et il photographia des couples en des poses énamourées et provocantes ; l'éditeur paya le photographe qui payait le percepteur.

— De sorte, conclut M^e Reynoard, que l'argent de ces gravures licencieuses a passé dans les coffres de l'État !

Cet argument imprévu toucha sans doute la Cour, car elle ajouta le sursis aux six mois de prison que le tribunal avait infligés au photographe.

Hippocrate dit oui, mais Gallien dit non.

Il y a quelques six mois, une jeune fille, Berthe R..., était arrêtée sous l'inculpation d'infanticide ; l'accusation lui reprochait d'avoir donné le jour à un enfant né viable

qu'elle aurait caché dans un placard, chez la couturière où elle était première main, après avoir, au préalable, étranglé le petit être.

La prévenue nia avec énergie, un médecin légiste fut nommé pour l'examiner ; il déclara que la demoiselle Berthe R... vevait effectivement d'accoucher.

La jeune fille nia toujours.

— Non seulement, s'exclama-t-elle, je n'ai pas tué un enfant, mais je n'en ai jamais eu !

Sur ses instances, un autre médecin fut nommé, celui-ci, à son tour, examina avec soin la prévenue et déclara qu'elle était... vierge.

Dernièrement, le magistrat instructeur fit amener la jeune fille dans son cabinet et lui annonça qu'il la mettait en liberté provisoire, du fait du rapport du dernier médecin.

— C'est exact, déclara-t-elle, je n'ai non seulement jamais eu d'enfant, j'ai même n'ai jamais eu d'amant !

Berthe R..., le soir même, quitta la prison de la Petite-Roquette et, l'autre jour, le juge d'instruction la convoqua une dernière fois avant de rendre une ordonnance de non-lieu.

Mais la jeune fille ne put se rendre à cette convocation, elle fit parvenir au juge un certificat médical ainsi conçu :

— Je soussigné docteur X..., déclare avoir visité la demoiselle Berthe R... qui se trouve en état de grossesse avancée datant de huit mois au moins, cet état la met actuellement dans l'impossibilité de quitter son lit.

Décidément, depuis l'antiquité, les disciples d'Esculape n'ont guère changé : toujours Hippocrate dit oui, mais... Gallien dit non !

Le mot.

Devant la première chambre de la Cour, se plaidait, l'autre jour, un procès intenté par le duc de Montebello à une firme commerciale ; au cours de sa plaidoirie, l'avocat d'une des parties conta l'anecdote suivante :

— L'année dernière fut inaugurée une importante exposition de souvenirs des plus célèbres généraux de Napoléon : Lannes, Murat, Berthier, etc. Une charmante montre attirait particulièrement l'attention des visiteurs d'autant plus qu'elle était accompagnée de cette mention : « Montre offerte par la vicomtesse Cambronne à son mari quand celui-ci lui eut juré qu'il n'avait pas dit le mot ».

« Décidément, on ne saura jamais, conclut l'avocat, si Cambronne, à Waterloo, prononça le mot, le gros mot... ! Faudra-t-il donc à l'avenir penser qu'il déclara seulement : « La Garde meurt et ne se rend pas », et que, après tout, c'est peut-être M^{lle} Maud Loty qui inventa... le mot de Cambronne !

SYLVIA RISSE.

NUITS DE VIENNE

(Suite de la page 9.)

— Else, réveille-toi voyons, grogua Bela, et mène-nous chez Élise.

— Taxi.

La voiture file à travers la ville endormie. Voici la Ring Liechtenstein Strasse, nous laissons Franz Josefs Bahnhof à notre droite et filons vers Klausternauburg.

Voici le vieux quartier. Arrêt.

Une maison ancienne où l'on s'arrête. Une vieille femme à figure de proxénète nous accueillit aimablement.

Un vestiaire ramassa les pardessus et les chapeaux.

— Au premier, à droite, messieurs. Au premier, nous croisâmes des femmes nues qui se dirigeaient vers l'étage supérieur.

— Venez par ici, nous dit Else. Une pièce obscure... Sur un divan, un homme était entouré de femmes, plus loin un groupe compact et grouillant s'ébattait.

L'homme aux femmes, maintenant, se rhabillait sans aucune gêne.

— Belles filles, hein ? dit Bela. — Belles filles, acquiesça l'homme, et si gentilles. Montons par ici maintenant.

Collés contre une cloison, des hommes regardaient.

Nous nous approchâmes. Dans une pièce à demi éclairée, on distinguait vaguement un amas de corps nus.

Au troisième, c'était Lesbos ; tentées pas l'exemple, Else et l'inconnue s'allongèrent sur un divan...

— Filons, me souffla Bela. Nous revolei dans le centre de la ville. Dans l'aube grise, l'Opéra détache sa masse lourde ; cinq heures tintent au clocher de Saint-Étienne.

— Allons prendre un café avant de nous quitter.

Nous entrons au café Kreutz où ces « messieurs » attendent le résultat des courses pédestres de ces « dames ».

Un type basané, au front bas, salue Bela qui l'invite à s'asseoir.

— Quelle misère ! Les femmes travaillent pour presque rien et pas de clients. Il va falloir tenter un coup dur pour s'en sortir.

— Je ne peux tout de même pas m'mettre à travailler, alors que ceux qui la vaillent chôment. Encore je n'ai pas trop à me plaindre, j'ai une femme qui est la plus jolie de la rue, et dans la semaine elle se fait encore ses 80 à 100 schillings l'un dans l'autre. Tenez la voilà !

Une jeune femme mince et gracieuse, au visage charmant mais fatigué, s'approcha de nous. Présentations.

— Maintenant que tu as bu ton café, on va rentrer. Combien ce matin ?

— Quinze schillings, Frantz dit la malheureuse sur un ton résigné.

— Quinze schillings, fainéante ! Et toute cette racaille attendait, soupirant lorsqu'ils reconnaissaient la silhouette de leur gagne-pain, le client ne viendra plus. Et pourtant il fallait vivre.

Le soleil du matin a lavé toute cette boue, Vienne a repris son visage honnête, mais non pas son visage de fête...

... Des Tyroliens aux jambes nues passent fiers de leurs culottes tachées d'excursions montagnardes ; de belles filles blondes, se tenant par le bras, se promènent.

Il fait jour, et le soleil luit, mais peut-être ont-elles faim ? Que feront-elles... Qui sait ? La nuit tombe si vite.

Sur les longs flots bleus... Romance.

Tu viens, chéri... Réalité.

R.-G.-A. G.

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse de cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclairez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

REMÉDES WOODS, 18, Archer Str. (1687 B.L.) Londres W 1



Le cadavre du jeune pâtissier tel qu'il fut découvert dans sa garçonnière de la rue Tournefort. (M. P. P.)

Amis de rencontre

UN mitron est d'ordinaire un brave gars, solide; seul un petit tricot blanc recouvre ses pectoraux; ses bras nus sont musclés et, de la tête aux mains, il est maquillé par de la poussière de farine.

A ses heures de liberté, vêtu d'un léger complet de confection, il compte fleurette à une gamine du quartier, à moins encore qu'il n'entame une manille avec des copains; le plus souvent, il rentre chez ses parents. Un mitron, en général, est jeune. C'est presque un gosse encore. C'est en quelque sorte un apprenti.

Léon Lijour était également mitron. Ce n'est pas que nous voulions insinuer que ce n'était pas un brave gars, mais il aimait à être maquillé, non pas seulement avec le nuage de farine qui s'élève du pétrin.

Il travaillait d'ailleurs très ponctuellement et très régulièrement dans une boulangerie de la rue de Tocqueville, mais, dame! sa tâche achevée, aurait gagné un beau pari qui l'aurait vu en compagnie d'un jupon ou au comptoir d'un débit, en train de trinquer sec avec de sains gailards de son âge...

Lorsque l'heure de quitter la boutique arrivait, Lijour saluait gentiment tout le monde et disparaissait jusqu'au lendemain soir.

On appelait cela de la discrétion.

En vérité, Lijour regagnait les rues populeuses et tortueuses de la vieille montagne Sainte-Geneviève.

Arrivé rue Tournefort, il pénétrait sous le porche du n° 26, traversait la cour et grimpa au troisième palier. Il ouvrait la porte de gauche et se trouvait chez lui.

Il y restait de longs moments. La concierge considérait que c'était là un locataire tranquille, sage, régulier dans ses habitudes.

Qu'est-il arrivé à Lijour ?

Vous le savez. Il a été trouvé, l'autre jour, mort étranglé dans son appartement.

Personne n'avait rien entendu, évidemment, et, jeudi soir, un employé de la boulangerie vint aux nouvelles rue Tournefort.

— Lijour est là ? demanda-t-il au concierge. Vous l'avez vu ? Il n'est pas venu hier soir... Peut-être est-il malade...

— Je ne sais pas, fut-il répondu; je l'ai encore vu hier à six heures du soir vider sa boîte à ordures... Tenez, montez donc chez lui...

Et l'émissaire frappa à la porte de Lijour. Il frappa longtemps, mais en vain; il ne lui parvenait aucune réponse.

Il héla le concierge :
— Venez, venez... On ne répond pas et la porte n'est pas fermée à clé.

C'est ainsi que fut découvert le drame. Lijour gisait, demi-nu, sur son lit, les jambes pendantes...

Il était mort depuis longtemps. Une ceinture rouge avait servi à l'étrangler.

La première émotion passée et après avoir appelé au secours, le collègue de Lijour et le concierge restèrent ébahis devant le luxe du petit intérieur.

Ce n'était point là ni la chambre ni la cuisine d'un petit employé qui gagnait quelques centaines de francs par mois. Quel confort ! Quel intérieur délicat !

Mille riens agrémentaient cette garçon-

nière, si l'on peut dire. Rien n'y manquait qui pouvait y créer une chaude et intime atmosphère. Tapis à terre, éclairages indirects, meubles modernes, épais coussins... Les murs étaient constellés des photos des jeunes premiers les plus célèbres de l'écran...

Une bonbonnière, quoi ! Mais une bonbonnière qui n'avait point connu, aussi extraordinaire que cela puisse paraître, l'habileté d'une main de femme.

Il est vrai qu'il convient de préciser que Lijour était fort beau garçon, mais de cette beauté douteuse qui ne laisse point de doute, et ses amis étaient, eux aussi, de ces jeunes garçons dont les soins jaloux qu'ils prêtent à leur élégance suffisent à attirer les regards étonnés du simple passant... Il est convenu de dire d'eux qu'ils ont un genre très spécial.

La nature du drame fut donc assez aisée à découvrir.

Au reste s'il ne s'agissait pas d'un suicide, il ne s'agissait pas non plus d'un crime crapuleux, rien n'ayant été dérobé.

Crime passionnel ? Accident ?

La ceinture qui ligaturait le cou du malheureux était fort singulièrement nouée d'ailleurs. Un simple nœud trop fortement serré avait tout d'abord entraîné la mort, puis l'assassin par occasion, avec le souci extrême d'une macabre élégance, avait, avec les pans de la ceinture, pratiqué un nœud en œillet, telle une boucle de chaus-sure...

Cent indices de cette sorte confirmèrent les enquêteurs dans leur supposition première.

Des essais de strangulation n'entrent-ils pas dans les jeux compliqués de certains supernévrosés ? Ne peut-on imaginer qu'un compagnon de passage de Léo serra soudain le lien trop fort ?... Et le simple accident s'explique alors parfaitement... bien qu'il y ait eu tout de même... drame passionnel.

Et, pourtant, il ne s'agissait pas d'une affaire de jalousie... Le compagnon le plus cher, le plus fidèle de Léo, le seul qui aurait pu tuer dans un geste déraisonné, était absent de Paris depuis plus d'un mois.

Il s'appelait Marcel, on a retrouvé de lui, dans les tiroirs du bureau de Lijour, des lettres, de nombreuses lettres, tendres à l'extrême...

Et il ne reste à la police qu'à découvrir dans l'armée des jeunes gens trop élégants celui qui, profitant de l'absence de Marcel, passa une heure si tragique en compagnie du trop raffiné mitron...

L'émotion est assez grande depuis dans certains bars de Montmartre et de Montpar-nasse.

— Tu le connaissais, toi ?

— Mais oui, il était très gentil.

Et ces jeunes gens de bavarder très tard autour de menthes à l'eau. On peut entendre les « Ginette », les « Pierrette » et tant d'autres s'éternuer sur ce sujet d'actualité.

— Il était très gentil... mais fréquentait un peu n'importe qui...

— Je l'avais rencontré au bal de « Magic » et il m'avoua avoir eu des ennuis avec la brigade mondaine...

— Avec quelle brute se laissa-t-il aller d'amitié ?

Et, confiance pour confiance, on entend

L'AUBERGE DE LA MORT

BELGRADE

(De notre correspondant de l'Europe centrale.)

L'AUBERGE de Peyrebelle, l'auberge des Adrets et combien d'autres sombres demeures dont les panonceaux attireraient les voyageurs attardés mériteraient que leur macabre célébrité s'écrût dans l'oubli.

Ne semble-t-il pas que la tragique odyssée des clients de ces coupe-gorge ne puisse être évoquée qu'au Grand-Guignol ou dans quelque vieux récit romancé ?

La diligence est bien morte, avec elle les relais pittoresques et aussi les taverniers du diable. Du moins est-ce de quoi peut s'assurer un Français qui parcourt la France aujourd'hui du nord au sud.

Mais point n'est besoin de courir à l'autre bout du monde pour découvrir des campagnes arriérées, des hôtels borgnes, des coins perdus...

La vieille Europe offre encore des refuges sûrs à ces mœurs et à ces coutumes d'un autre âge.

Il n'entre point dans mes intentions d'entreprendre une étude. Je vais rapporter simplement un drame. Mais quel drame !

Il importe peu que vous sachiez où situer sur la carte Bela Tserkva. C'est une sorte de bourgade, mi-ville, mi-village, noyée dans l'immensité des plaines et des montagnes yougoslaves. Peu de moyens de locomotion. Des chemins boueux, défoncés. Des masures plutôt que de solides maisons. Des habitants qui ont conservé le costume traditionnel du pays. En deux mots une population qui retarde de deux siècles, un confort qui n'a pas progressé plus rapidement. Voilà Bela Tserkva.

Décor propice aux compromissions entre la légende et la réalité.

Là, vivent des gens qui ignorent la T. S. F. et parlent des seigneurs avec le respect d'anciens serfs.

Là, se situe notre histoire.

La femme Nikolaus tenait donc à Bela Tserkva un comptoir, avec, dans les dépendances, derrière le café, quelques chambres où des grabats impossibles attendaient ceux qui n'osaient pas descendre dans le grand hôtel de la ville, ou qui avaient manqué la correspondance à la gare voisine.

La mère Nikolaus n'était point très appétissante et son œil avait une façon de vous dévisager qui faisait froid dans le dos.

Le soir, lorsque le vent soufflait et que le dernier client s'était perdu dans la nuit noire, elle avait des ricanelements sinistres à l'adresse de ses pensionnaires.

On colportait même de bien étranges anecdotes sur son compte. On racontait que des voyageurs avaient disparu qu'on avait jamais revus. Mais les langues sont si mauvaises et la médisance est bien la distraction préférée des vieilles filles; aussi les hommes continuaient-ils à se rendre à l'auberge où les attendait des alcools brûlants.

Et puis, il ne leur déplaisait pas, parfois, de plaisanter avec la fille de la mère Nikolaus, une femme déjà peu appétissante peut-être, mais à qui le contraste avec sa vieille sorcière de mère rendait quelque charme passé.

Or, un jour gris, triste comme les autres, un homme entra dans la salle commune, qui portait beau.

Son âge ? Il était difficile de le découvrir; il portait l'âge de ses voyages, de ses efforts, de la lutte qu'il avait fournie pour vivre.

Les deux femmes lui firent grâce de leur plus aimable sourire.

L'homme acceptait avec une manière de maligne satisfaction leur pressante sollicitude.

— Vous avez froid ?

— Vous venez de loin ?

— C'est un pays bien perdu pour un homme de la ville...

Autant de phrases auxquelles il répondait par un sourire amusé.

Les hôtes s'inclinèrent jusqu'à terre lorsqu'elles apprirent que le riche client comptait passer la nuit chez elles.

Rien ne fut assez beau pour le dîner. Elles mirent des draps frais, enfin ce qu'elles appelaient des draps frais, dans le lit.

Les habitués furent pour un soir délaissés. Elles n'avaient pas assez de leur quatre bras pour servir le vin, les volailles, les fromages.

Lui, très simple au demeurant, s'inquiétait avec insistance de leur situation, de la marche de leurs affaires, etc.

La mère Nikolaus avec des éclairs dans le regard répondait :

— Ça va, ça va... mais ça pourrait aller bien mieux.

~~~~~

parler à mots couverts d'un certain homme de couleur...

En général, ces éphèbes achèvent en s'écriant :

— Et puis, c'est un accident !... C'est un risque...

Et c'est bien pour cela qu'on ne retrouvera peut-être jamais le meurtrier probablement involontaire de Léon que pleurent aujourd'hui ses compagnons de plaisir...

BERNARD LAUZAC

Et sa fille la cognait du coude d'un air entendu.

Enfin l'heure du couvre-feu sonna. La fille Nikolaus tint à accompagner, tenant dans sa forte main la lampe à pétrole, l'étranger jusqu'à sa chambre.

Toutes deux fermèrent ensuite solidement la porte de l'estaminet et seules se livrèrent à un long conciliabule.

L'horloge égrainait doucement les heures. A pas feutrés plusieurs fois la fille s'était rendue jusqu'à la chambre écouter si le client dormait.

Minuit tinta. La mère et la fille paraissaient en proie à une sourde excitation.

— Tu es bien sûre, tu ne t'es pas trompée... Tu les a vus... ses bagages en sont pleins ?

— Je les ai vus.

La conversation s'éternisait dans un patois que, de toute façon, l'étranger n'aurait pas saisi.

Il y avait vent et tonnerre depuis une heure, de grandes rafales de bruit s'abattaient sur la petite cité. L'auberge semblait isolée du reste de la terre par tous ces ululements et crépitements qui l'entouraient... et, après un dernier regard complice, les deux femmes, dans la cuisine, saisirent deux couteaux énormes aiguisés, aux lames scintillantes, deux grands couteaux à découper.

Doucement, mais sans hésitation, elles se dirigèrent, ombres de sorcières, vers la chambre...

Le loquet céda facilement. Le battant s'ouvrit avec un léger grincement. Un rayon d'une pâle lumière éclairait mystérieusement la couche où l'on devinait la forme allongée d'un corps.

Et ce fut l'assassinat.

Les furies frappèrent et frappèrent encore. Les couteaux s'enfoncèrent jusqu'au moment où se turent les râles.

L'étranger était mort.

Les meurtrières, avant allumé la lampe, ne songèrent plus qu'aux valises... et les valises laissèrent échapper des flots de billets de banque... une fortune !

L'aube se levait presque lorsque les femmes se couchèrent, ignorant les remords.

La chambre du crime, avait été lavée, réparée de son désordre. Le cadavre avait été traîné dans la cour, derrière les bâtiments, et enfoui sous un tas de fumier.

Le lendemain, les aubergistes expliquèrent aux habitués que le riche client était parti à la première heure.

..

Ce matin-là, la porte laissa le passage à une femme d'une certaine élégance.

Elle semblait en proie à la plus vive inquiétude.

— M<sup>me</sup> Nikolaus ?

La mégère s'avança avec son sourire le plus commercial.

— C'est moi... mais oui, madame.

La visiteuse s'inclina et se présenta.

— Je suis la femme de votre fils Petar.

Il convient de préciser que Petar avait quitté sa famille vingt ans auparavant, pour vivre sa vie, comme on dit, et depuis il n'avait pas donné la moindre nouvelle.

La vieille Nikolaus poussa un cri de joie...

— Petar !... Petar !

— Mais il n'est pas ici ? ajouta la nouvelle venue.

— Non.

— Comment non?... Mais il lui est arrivé malheur...

Et M<sup>me</sup> Petar Nikolaus expliqua que son mari, après avoir fait fortune, avait décidé de retourner par surprise chez les siens et de leur porter d'efficaces secours.

— Il m'a laissée chez son oncle, à quelques heures d'ici, il y a huit jours, et il est parti pour chez vous...

La mère et la fille écoutaient ce récit avec un terreur grandissante.

Affolées, elles réclamaient des détails.

— Comment était-il ? Comment était-il vêtu ?

— Cela faisait vingt ans que nous ne l'avions pas vu !...

Les phrases, les demandes, les réponses s'entrechoquaient, les deux tavernières blémisaient, hurlaient à moitié...

— Mais que voulez-vous dire ? s'écria M<sup>me</sup> Petar Nikolaus.

Et ce fut l'affolante confession de la nuit tragique...

La mère Nikolaus n'avait pas reconnu son fils !

Trois femmes, folles, rugissantes, désespérées, tournoyaient désormais dans l'auberge.

Des hurlements arrivaient jusqu'aux oreilles des voisins.

Mais, lorsqu'ils accoururent, un silence étrangement pesant régnait dans l'auberge. La femme de la victime gisait évanouie. Sa belle-mère fut retrouvée pendue à une poutre du grenier. Tout comme elle, la fille Nikolaus s'était fait justice, son corps fut découvert tout au fond d'un puits.

L'auberge est maintenant fermée. Très loin à la ronde, on n'ose en parler sans se signer. On l'appelle l'auberge de la mort.

PIERRE BARDI

# OU EST POULNER ?

**L'ancien forçat a protesté contre les accusations dont il est l'objet...**

**HENRI POULNER**, on le sait, est recherché par la police et le juge d'instruction Ordonneau se désespère de ne pouvoir mettre la main sur lui.

Du moins, à l'heure où j'écris ces lignes, Henri Poulner, l'ancien forçat, est-il toujours introuvable, parti pour une destination inconnue que d'aucuns disent être la Suisse, d'autres l'Espagne, certains même le Venezuela...

Si je parle aujourd'hui de Henri Poulner, c'est bien moins pour raconter son histoire et faire un résumé des faits qui lui sont reprochés que pour le féliciter.

Tant pis si cette attitude me vaut quelques reproches.

Voyons plutôt :

Depuis longtemps, au sujet de M<sup>me</sup> Stavisky, des indiscrets citaient un nom. Celui d'un intime et protégé du bel Alexandre qui s'était très proprement conduit, paraît-il, envers la famille de son défunt ami.

Henri Poulner, en effet, s'était intéressé de très près à l'existence de la veuve et des orphelins de celui qui se tua tragiquement à Chamonix, dans une petite pièce du chalet Le Vieux-Logis.

Et on pouvait dire de lui que sa conduite était admirable puisqu'il n'avait pas hésité

— dans les coulisses tout le monde l'affirmait — à faire preuve de gratitude et de reconnaissance et à respecter la « loi du milieu ».

C'est peut-être justement cette manifestation de reconnaissance qui attira sur lui les foudres de la Sûreté ex-générale et désormais nationale.

En effet, sur commission rogatoire du juge d'instruction Ordonneau, le commissaire Delgay se livra à une minutieuse enquête sur les agissements de Poulner au cours des années 1933 et 1934. Résultats : ce n'était plus seulement une complicité probable avec son défunt ami, mais bien de caractéristiques délits de vols, escroqueries et abus de confiance.

Vraiment, la légende du Poulner « admirable bienfaiteur » s'écroulait.

Et toutes les polices de France et d'Europe se lancaient à ses trousses. Leurs recherches aboutiront-elles ? D'aucuns le craignent, d'autres l'espèrent. Toujours est-il que Henri Poulner, même mis en état d'arrestation, n'en restera pas moins celui qui a voulu éviter à la veuve et aux enfants d'Alexandre Stavisky la misère et le désespoir.

A ses risques et périls ? C'est certain et on vient d'en avoir la preuve.

Quant à ses responsabilités, on ne sa't encore...

Au fait, la véritable affaire Poulner ne commencera que lorsque celui-ci aura été retrouvé... et arrêté. Ce jour-là, sans doute, l'ancien bagnard nous dira ce qu'il pense de toutes les combinaisons auxquelles il a été mêlé, de ceux qu'on accuse d'être ses complices, de Popp, de Pélissier, récemment arrêtés.

Poulner, on ne l'ignore point également, a écrit une lettre justificative, explicite et digne.

Il aurait mieux valu pour lui de venir exposer sa thèse de vive voix. Devant la commission d'enquête, par exemple. S'il comprenait la nécessité de venir se justifier, je l'ai dit, et en même temps de collaborer à la recherche de la vérité, il n'hésiterait pas un seul instant.

Ce qui nous permettrait de l'assurer à nouveau de la considération que nous avons pour lui, malgré tous les faits qui peuvent lui être reprochés, pour sa conduite admirable envers une veuve et des orphelins.

Poulner ex-bagnard ? Oui.

Poulner futur bagnard ? Peut-être.

Poulner « régulier » ? Certainement !

G. O.



Henri Poulner, le protecteur des enfants Stavisky.

## Les trois crimes du Poitou

POITIERS.

(De notre envoyé spécial.)

**A**TRENTE kilomètres de Poitiers se trouve le village de Mirebeau-du-Poitou, petite, mais charmante localité où l'accueil est très « poitevin », — comme son nom le laisse supposer — c'est-à-dire excellent.

C'est là, dans une maison isolée, à l'entrée du pays, que vivaient depuis de longues années les époux Meunier.

Lui avait soixante-huit ans, elle cinquante-cinq seulement. Il l'avait épousée en secondes noces, ayant perdu sa première femme depuis bien longtemps déjà, mais s'étant, pendant près de trois lustres, consacré seulement aux travaux des champs sans se préoccuper de ce que l'existence pouvait lui apporter en consolations de toutes sortes.

Jamais ! s'écriait-il parfois, dans la vétuste auberge où il venait chaque jour prendre le « verre de l'amitié », jamais je ne me remarierai.

Au fait, on ne le croyait pas.

Et on avait raison puisque, un beau jour, il se décida enfin à prendre pour épouse, devant M. le maire et devant M. le curé, une brave fille de l'endroit ; elle se nommait Marie Métayer et avait un peu d'avoir...

L'existence, d'ailleurs, s'annonçait assez facile pour les nouveaux époux. Lui, sans être riche, possédait quelques économies et, à Mirebeau-du-Poitou, on parlait de son bas de laine, il y a peu d'années seulement.

D'eux, on disait la semaine dernière : — Braves gens, braves gens ! Ils n'ont pas eu de chance, pourtant...

En effet, le vieux ménage aurait pu être

beaucoup plus riche qu'il n'était en réalité : la faillite subite d'une banque régionale, à laquelle de très nombreux cultivateurs avaient accordé leur confiance, les avait à moitié ruinés.

Mais, comme je l'ai dit plus haut, ou les croyait riches cependant, malgré cet accident financier :

Ils en ont moins, c'est entendu, mais ils en ont encore. Et bien caché !

Le drame, sans doute, trouva sa genèse dans ces histoires de village.

Plus d'argent en banque, c'est entendu, mais une somme, une grosse somme, cachée quelque part, par là, dans la modeste demeure.

Le trésor, quoi !...

Il était environ seize heures trente lorsque se présenta, devant la maison des époux Meunier, le garçon boulanger Clerc qui venait, comme à l'accoutumée, livrer le pain quotidien des deux vieux.

— Tiens ! fit Clerc à haute voix, en arrivant, sur le ton de l'étonnement.

La porte de l'habitation était ouverte et, pourtant, chaque jour, il était obligé de frapper pour qu'on vint le recevoir.

Après un court moment de réflexion, il se forgea une opinion :

— Sans doute que, pour une fois, ils se sont levés de très bonne heure... Après leur sieste, bien entendu.

Les époux Meunier avaient en effet l'habitude de se reposer après le repas de midi, et ce repos, ils le prolongeaient parfois jusqu'à une heure assez avancée de l'après-midi.

Surpris donc à juste titre, le garçon boulanger pénétra dans la maison. Mais il n'alla pas loin : la porte de la cuisine, pièce dans laquelle d'habitude le vieux cultivateur le recevait, était fermée de l'intérieur. Cette fois, le jeune Clerc se montra ému, sinon inquiet.

— Madame Meunier ! appela-t-il.

Il n'y eut que le silence pour lui répondre.

— Madame Meunier !

Cette fois, il hurla. Et le silence toujours...

Alors le garçon boulanger s'affola : ils étaient là, pourtant, les deux vieux, ils devaient être là, puisque lui ne les avait pas vus dans la cour, ni dans le jardin et que leur porte était ouverte !

Que faire ! Il préféra prévenir les voisins les plus proches de l'habitation des Meunier.

Ils vinrent, les voisins, et, ayant vainement essayé d'ouvrir la porte de la cuisine, ils se résignèrent à aller prendre une petite échelle et à regarder par la fenêtre de ladite pièce, très élevée sur la cour où elle donnait.

Et ils regardèrent.

— Spectacle effroyable, m'expliqua par la suite un ouvrier agricole des environs, arrivé parmi les premiers témoins, spectacle effroyable et inoubliable !

Le père Meunier gisait dans son fauteuil, la gorge tranchée. Sa malheureuse compagne, qui avait reçu à la tête de nombreux coups de couteau, était étendue à ses pieds.

« Et du sang, du sang partout, par terre, sur les murs !... »

Ils étaient trois hommes, paraît-il, sur l'échelle ; l'un d'eux manqua de s'évanouir. On le soutint, tandis qu'un autre décrétait une fois de plus, cette vieille nécessité :

— Faut prévenir les gendarmes.

Ce qui fut fait. Et bientôt ils se trouvèrent là, les gendarmes, commençant leur enquête.

Le mobile du drame fut rapidement établi : crime ayant le vol pour mobile. C'était évident. Une vieille femme avait pourtant insinué dans la soirée qui suivit la découverte de la tragédie :

— Le père Meunier s'est peut-être bien suicidé après avoir tué sa femme.

Non. Le médecin légiste qui pratiqua l'autopsie se montra formel à ce sujet.

C'est un assassinat, déclara-t-il après s'être penché sur les deux corps mutilés. Sur le corps de la femme, j'ai relevé douze coups de couteau, portés avec une extrême violence. Deux de ces coups, le premier qui perçura le sein droit, produisant une terrible hémorragie, le second à la nuque, dont la blessure était profonde de dix centimètres, ne pouvaient être que mortels.

Par contre, il était difficile d'expliquer la découverte, dans la pièce où le double meurtre fut commis, de quatre douilles de revolver du calibre 6,35 ainsi qu'une balle non tirée.

Ces constatations furent effectuées par le parquet de Poitiers, composé de M. Bologneri, substitut du procureur de la République, et de M. Méron, juge d'instruction. La brigade mobile d'Orléans s'était jointe à eux.

Interrogations, prélèvements d'empreintes, investigation, tout fut fait. Sans résultat jusqu'à présent. Cependant, dans la soirée, quelqu'un avait affirmé :

— Les enquêteurs, paraît-il, suivent une piste intéressante qui, si elle est exacte, serait susceptible d'aboutir dans la journée à l'arrestation des criminels.

Hélas ! une fois de plus la piste était fautive.

Je dis : « Une fois de plus », car la région poitevine est restée sous le coup de deux assassinats similaires demeurés impunis : celui de Champagne-Saint-Hilaire et l'autre, la semaine dernière, de Mavault.

Tous deux eurent le vol pour mobile et coûtèrent la vie à de modestes et sympathiques vieillards.

Alors, maintenant, dans la Vienne, les gens ferment le plus hermétiquement possible le soir, l'huis de leurs fermes et de leurs maisons en disant :

— C'est, bien sûr, le même assassin qui a « fait » les trois coups, celui de Mirebeau-du-Poitou, de Mavault et de Champagne-Saint-Hilaire.

« La mort rôde dans la région, faut se méfier, faut se méfier ! »

Et ils se méfient, la porte verrouillée, le fusil de chasse pendu à portée de leur main.

GÉO GUASCO.

## La réforme du bagne

**V**OILÀ bientôt dix ans que la question de la réforme du bagne a été posée.

Il semble qu'elle soit sur le point de recevoir une solution, car l'attention de l'actuel ministre des Colonies, M. Rollin, vient de se fixer tout particulièrement sur la situation lamentable des libérés en Guyane française.

Astreints à résider dans la colonie leur peine terminée, temporairement ou perpétuellement, suivant l'importance de leur condamnation, il leur est impossible d'y trouver du travail.

Non seulement les employeurs sont rares, mais encore l'administration leur offre, pour un prix minime et sans risques pour eux, des condamnés en cours de peine qui viennent concurrencer sans le vouloir leurs anciens camarades.

Comment donc contraindre dans de telles conditions des hommes à demeurer dans une colonie où ils sont nécessairement voués à la misère, au vagabondage et à toutes leurs conséquences ?

C'est donc l'abrogation de l'article 6 de la loi du 18 mai 1854, ordonnant le doublement de la peine que le ministre des Colonies va proposer au Parlement.

Cette abrogation, devenue nécessaire devant la situation de fait, va entraîner nécessairement avec elle une révision totale des lois, décrets et règlements d'administration pénitentiaire.

Un arrêté en date du 17 décembre dernier, pris par le ministre des Colonies, vient de créer un comité consultatif chargé d'examiner la situation matérielle et morale des condamnés de toutes catégories détenus sur le territoire de la Guyane française, condamnés aux travaux forcés, relégués, déportés et libérés.

Ce comité est présidé par M. Matter, procureur général près la Cour de Cassation. Il sera composé de six membres : le directeur des affaires politiques au ministère des Colonies ; l'inspecteur général, directeur du contrôle, M. Richard, président de chambre à la Cour d'Appel de Paris, l'inspecteur général du service de Santé des Colonies ; le sous-directeur de l'administration pénitentiaire et un journaliste, M. Alexis Danan, auteur d'un remarquable reportage sur les pénitenciers guyanais.

Soucieux de hâter la solution d'une question de pareille importance, le ministre a décidé que les travaux du comité commencent incessamment.

J. N.

## Avant le plébiscite



Comme l'a si bien raconté notre envoyé spécial Maurice Laporte dans ses remarquables articles sur la Sarre, rien n'a été négligé par les « nazis » sarrois pour agir sur l'esprit de leurs compatriotes appelés à manifester leurs opinions lors du plébiscite. Et cette propagande et cette publicité ont pris parfois les formes les plus inattendues. Ainsi la principale entrée des grottes de Beckingen, célèbres dans la Sarre, a-t-elle été décorée de façon expressive, sinon esthétique, par les soins des partisans de Hitler. (L. P. S.)

# A HUIS CLOS

## - Causes Salées -

### Vengeance expéditive.

Les juges écoutent l'infortuné mari :  
— Messieurs, j'avais depuis longtemps l'impression d'être ridiculisé par ma femme. C'est une nature expansive, avide de sensations, curieuse de nouveautés, et que les scrupules de conscience n'étouffent point.

Dès les premiers jours de notre mariage, elle m'avait dit : « Si tu n'es pas toujours à la hauteur, Olivier, je te tromperai. » Ceci pour bien faire voir quel est son tempérament et l'idée qu'elle avait déjà de se mal conduire. Je ne suis certes pas un séducteur-né, ni un phénix qui, après avoir brûlé à plusieurs reprises des feux de l'amour, peut renaître instantanément de ses cendres... Je pus cependant au cours des premières années de mon union donner à ma femme des preuves de ma tendresse. Mais il vint un moment où — permettez-moi cette expression sportive — je faiblis sur l'obstacle. Dès lors, je devais m'attendre à tout.

Jusqu'à présent, monsieur, observe le président, le tribunal ne voit rien venir de ce qui a rapport aux coups et blessures dont vous avez gratifié le sieur Bertoy.

Ils ont été la conséquence directe de mes malheurs conjugaux.

Cela ne les excuse point. Si vous avez à vous plaindre des procédés de votre adversaire d'aujourd'hui, n'était-il pas plus logique, moins barbare aussi, de demander à la justice la réparation des torts qu'on vous avait causés ?

Cette remarque a pour don de faire naître chez l'époux-prévenu une ire instantanée.

Vous me la baillez belle, sauf respect, s'écrie-t-il. Faire constater l'inconduite de Pierrette, mais c'est précisément ce à quoi j'ai pensé tout de suite....

De quelle façon ?

En m'adressant à un office de police privé auquel je demandai de faire suivre ma femme.

Ces organisations n'ont aucun pouvoir officiel.

Sans doute, mais pouvais-je déranger un magistrat pour dresser procès-verbal de constat d'adultère sans savoir où, quand et comment on me trompait ? Car enfin, messieurs, je l'étais bel et bien. Et si je vous demande la permission de vous donner là-dessus quelques détails, c'est que je les juge indispensables à ma défense... Il y a toujours un grain de miséricorde dans le cœur des juges vis-à-vis d'un prévenu en mal d'amour.

Qui n'aime pas, en effet, ne peut-être jaloux et l'histoire est là pour affirmer que les jaloux sont en général violents, mais pas méchants au fond.

Lorsque j'eus confié la surveillance de ma femme à l'agence X..., repris le mari invité à poursuivre, je respirai un peu mieux. Chaque soir le policier attaché aux pas de Pierrette me retrouvait dans un café et me rendait compte de ses démarches. Tout d'abord il me certifia que ma femme était la plus fidèle des épouses, qu'il l'avait suivie de magasin en magasin, de maisons de thé en expositions de peinture sans la

voir jamais en compagnie masculine. Cela m'étonna d'autant plus que Pierrette ne rentrait jamais à la maison avec des achats et que, pour l'art pictural, elle manifesta toujours une indifférence absolue.

Je patientai pourtant, mais, lorsque le sieur Bertoy, un beau soir, me déclara avoir filé mon épouse jusque dans une salle de conférence où on évoqua, paraît-il, la mémoire et les œuvres de Frédéric Passy, économiste et homme politique, j'eus l'impression très nette que mon interlocuteur me prenait pour un imbécile-heureux.

L'ayant contemplé et découvert qu'il n'était pas mal du tout, grand, bien fait et musclé, je compris tout, et ma foi, dès le lendemain, je me mis à filer moi-même mon épouse et le policier.

Le croirez-vous, messieurs ? Oui, vous le croirez puisque je fus pris en train de boxer cet astucieux individu sur les lieux mêmes où, depuis huit jours, il retrouvait ma femme, le rival par moi redouté n'était autre que Bertoy lui-même.

Tout d'abord j'avais pu voir Pierrette entrer sans aucune hésitation dans une maison meublée du quartier de l'Opéra. Peu après le détective y entra à son tour. C'était déjà louche, n'est-ce pas ?

Le tribunal est contraint de le reconnaître.

Aussi mon sang ne fit qu'un tour. Je m'engouffrai dans la maison discrète sur les pas de mon délégué, et, profitant de ce que la femme de service l'accompagnait jusqu'à la chambre où attendait ma femme, je pus me glisser sans être vu dans l'escalier. Ensuite je me cachai derrière une tenture, puis, la servante redescendue, je m'approchai de la porte derrière laquelle les deux amoureux roucoulaient.

Et vous eûtes bientôt la confirmation de vos soupçons ?

Mieux que cela, monsieur le président, la certitude, l'affligeante certitude par le moyen du trou de la serrure... Lorsqu'il me fut donné de voir par la minuscule ouverture de quelle façon le policier amateur instruisait mon affaire, et surtout avec quel enthousiasme délirant mon épouse recevait les caresses de son amant...

Le tribunal vous fait grâce des détails... A reste, ils ne pourront que vous être pénibles à rappeler... Arrivez-en aux coups.

Avec un soupir de regret — ce qui prouve que la souffrance est dans certains cas un plaisir amer, mais un plaisir tout de même — le prévenu obéit à l'injonction du président.

La porte n'était pas fermée au verrou ; dans mon désespoir je l'enfonçai à moitié cependant et bondis sur le couple allongé en travers du lit... Je frappai ensuite sans trop savoir ce que je faisais... avec une énergie farouche.

Et avec vos deux poings... La cause est entendue.

Ces aveux, les traces que porte encore sur le visage le sieur Bertoy sont suffisants en effet pour justifier la condamnation à un mois de prison avec sursis et mille francs de dommages et intérêts que prononce en manière d'épilogue le tribunal contre le mari trompé deux fois et pas satisfait du tout.

### « Secret d'amour » et « comprimés d'ardeur ».

Pierre C... a plus d'un tour dans son sac. Le dernier qu'il a mis en œuvre l'a conduit, après de multiples plaintes déposées par ses victimes, jusque dans le prétoire de cette Chambre correctionnelle où le Président épluche le volumineux dossier de l'intelligent garçon.

Vous avez, en définitive, résume le magistrat, monté de toutes pièces, une affaire de produits pharmaceutiques, sans posséder le moindre diplôme..., grâce aux annonces que vous faisiez passer dans certains journaux, vous offriez aux dames un « secret d'amour » et aux messieurs des « comprimés d'ardeur » sans aucune efficacité...

Pierre C... émet un sourire infatué.

Mes produits valaient tout autant que ceux préparés et prônés par des spécialistes. La clientèle qui achète cela est tout à fait particulière, et, j'ose le dire, parce que je me suis donné la peine d'étudier le sujet, tous les imbéciles qui croient aux élixirs capables de redonner la vigueur ou d'éviter la frigidité en amour n'ont que ce qu'ils méritent : être exploités par les charlatans avec ou sans diplômes.

Notre profession de foi est nette, mais je vous préviens qu'elle n'est pas de nature à vous attirer l'indulgence du Tribunal, parce que, de l'avis même des experts, votre entreprise ne fut qu'une vulgaire escroquerie.

Le prévenu, cette fois, hausse les épaules. Il parlerait bien encore, probablement afin de développer son point de vue personnel, mais le président l'arrête en poursuivant la lecture du réquisitoire :

Le « Secret d'amour » que vous vendiez quatre-vingts francs n'était autre qu'une simple feuille de figuier placée entre deux épaisseurs de toile assez souple, le tout formant un sachet que vous aviez eu la précaution de garnir, en sus, de farine de moutarde. Dans la lettre que vous adressiez à vos clientes avec l'objet, vous leur donniez la manière de s'en servir. Je lis, en priant les oreilles chastes de ne pas écouter (sic) : « Lorsque, ma chère cliente, sera venue pour vous l'heure bienheureuse, attendue et un peu inquiétante aussi des étreintes avec l'élu, prenez la précaution, sans être vue, de vaporiser d'eau de Cologne ou de lavande, les deux faces du sachet « Secret d'amour », ensuite laissez-vous choir indolemment sur la couche des suprêmes voluptés que vous attendez, que vous espérez, sans les avoir pu connaître jusqu'alors. Votre aimé est devant vous prêt à se jeter sur la proie adorable. Juste au moment où vous sentirez ses lèvres se poser sur les vôtres, glissez entre vos deux corps unis, un peu au-dessous de votre ombilic, le « Secret d'amour », fermez les yeux et soyez sûre que peu de secondes après vous ressentirez enfin les joies ineffables, totales, enivrantes de l'amour dans toute sa plénitude...

Explosion de rires dans la salle. Evidemment il y a des oreilles chastes qui n'ont pas tenu compte de la recommandation du Président.

Celui-ci donne à ses assesseurs quelques détails complémentaires sur l'effet produit par la farine de moutarde humectée d'alcool et agissant à la fois sur l'épiderme de l'un et l'autre des amoureux occupés à... bien faire.

On conçoit que ce cataplasme sinapisé pour deux devait procurer de singulières réactions aux amants enlacés.

Mais le président très sévère continue à accabler le prévenu.

Il démontre que les fameux « comprimés d'ardeur » n'étaient autres que des pastilles de chlorate de potasse, excellentes pour les maux de gorge, mais incapables de réveiller des sens endormis. Les plaintes les plus nombreuses enregistrées contre ce marchand d'orviétan émanent de femmes qui, assez sérieusement brûlées par le cataplasme « Secret d'amour » dont elles ne soupçonnaient pas la composition, ont, du même coup, perdu leurs partenaires lesquels, vexés, trouvèrent saumâtre la plaisanterie.

Pierre C... ne peut réprimer un sourire à la pensée des drames qu'il déclencha grâce à son astucieuse industrie.

Mais les juges le condamnent à un an de prison, cent francs d'amende, et le sourire du personnage fait instantanément place à un rictus plutôt amer.

### Astuce.

Deux individus de mine bien peu recommandable avaient été arrêtés, dans une ville de l'est, à onze heures et demie du soir, alors, disait l'acte d'accusation, qu'ils « s'étaient précipités sur une passante attardée et qu'ils tentaient de la voler ».

A la question rituelle du président : Reconnaissez-vous les faits ?

Le premier répondit tout de suite :

En un sens, non. Je l'ai d'ailleurs dit et redit au juge d'instruction. Nous nous sommes précipités sur la passante, oui. Nous l'avons bousculée, oui. Nous avons même essayé de la faire rouler à terre. Mais nous ne voulions pas la voler.

Alors, quoi ?

Nous voulions faire semblant de la voler. Ce n'est pas pareil. Notez bien ça, monsieur le juge, nous ne voulions pas la voler, même pas la voler, seulement faire semblant...

L'avocat, affolé, tentait d'arrêter son client. Il ne savait rien de tout cela. Où allait-on, grand dieu ?... Jusque-là, le délinquant s'était borné à des déclarations imprécises. Et le malheureux robin, d'ailleurs commis d'office, s'était, vaille que vaille, fabriqué un plan de défense basé sur la misère, le chômage et autres lieux communs... Le président, lui, regardait l'inculpé comme on regarde un fou. Il y avait bien quelque chose, dans les pièces du dossier, que le juge d'instruction lui avait signalé comme bizarre. Mais ses souvenirs étaient imprécis. Il se mit à feuilleter dans la chemise, cependant que l'inculpé, en poursuivant, lui ôtait toute nécessité de le faire :

Je vais tout vous dire. J'en ai marre. Les copains m'ont lâché. Ils ne m'ont même pas envoyé un rond, au greffe, pour que je puisse bouffer autre chose que des haricots. Tant pis. Je jette le paquet. Je me vide...

Après un temps, il poursuivit... Il avait une sale tête, mais il ne manquait pas d'intelligence. Son exposé fut clair :

Il y a deux ans, on a supprimé toutes les maisons closes de la ville. Tout le monde le sait. Naturellement, ça ne faisait pas les affaires des tôleurs. Ils ont multiplié les démarches à la mairie, à la préfecture et à Paris, pour qu'on leur redonne leurs autorisations. Peine perdue. Partout on les a envoyés rebondir... C'est alors qu'ils se dirent : « Ça va ! Puisqu'ils ne veulent pas nous autoriser de bon gré, ils nous autoriseront de force ». Et ils dressèrent un plan de campagne... Dix hommes, moi et mon copain, plus huit sidis, devaient, chaque nuit, bousculer quelques femmes, histoire de provoquer des plaintes. Il s'agissait de donner l'impression de tentatives de vols et d'amener les gens à se dire : « C'est pas étonnant, puisque les b... sont fermés ». D'un autre côté, on devait lâcher dix femmes sur le patelin, dix jolies gonzesses bien balancées et bien fringuées, mais complètement pourries, avec quinte, quarte et le point... Vous voyez la manœuvre ? Il s'agissait de provoquer tellement de maladies que les pouvoirs publics, par raison d'hygiène, soient amenés à revenir sur leur décision... Les poules auraient eu pour consigne de lever surtout les militaires et de leur faire des prix. Chacune d'elle aurait reçu cent balles par jour. C'est également ce que nous devions recevoir, nous, les hommes... On devait faire un essai d'un mois. Les tôleurs étaient décidés à mettre soixante billets dans le coup, pour l'expérience... Moi, maintenant, je ne sais pas ce qui s'est passé. On n'a pas eu de chance.

On s'est fait « enchrister » le premier soir et les copains, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, se sont conduits comme des salopards. C'est pour ça, à tout hasard, que je débine le truc...

Le président renvoya l'affaire pour supplément d'enquête. Les deux délinquants ne revinrent devant le tribunal que six mois plus tard, mais, sans autre considération que les faits eux-mêmes, furent chacun condamnés à trois ans. Probable qu'il y aura un règlement de compte, à leur sortie « du trou ».

## SIGNES DE SÉCURITÉ



Les rues de Londres ne connaissent pas, comme les nôtres, les passages cloutés, mais elles ont des « lignes de sécurité », tracées à la peinture blanche sur les chaussées et indiquant par leurs angles le sens dans lequel les piétons doivent traverser. On voit ici les ouvriers à l'ouvrage pour tracer une de ces lignes dans la grande artère de Whitehall, qui est, là-bas, le quartier des Ministères. (I. P. S.)

Direction - Administration - Rédaction  
30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX<sup>e</sup>)  
Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

### ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

|           |                           |        |
|-----------|---------------------------|--------|
| FRANCE—   | Un an (avec primes) — — — | 50 fr. |
|           | Un an (sans primes) — — — | 37 fr. |
| ÉTRANGER— | Six mois — — — — —        | 26 fr. |
|           | Un an — — — — —           | 65 fr. |
|           | Six mois — — — — —        | 33 fr. |

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.  
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

"Il va pleuvoir..."

- dit votre COR



Voilà un baromètre dont on se passerait facilement.

Ne coupez jamais vos cors au risque d'un empoisonnement du sang, alors que vous pouvez vous débarrasser des plus douloureux sûrement, rapidement, facilement et sans douleur. Plongez simplement vos pieds dans de l'eau où vous avez versé une poignée de Saltrates Rodell. Ces sels puissamment médicamenteux pénètrent jusqu'à la racine même des cors. La douleur cesse instantanément. Les cors sont amollis à tel point que vous pouvez les extirper avec les doigts — en entier et avec leur racine. L'oxygène libéré dans ce bain laitieux et saltraté calme les pieds endoloris, fatigués et brûlants. Les oignons sont guéris. L'empêtre disparaît. Les souliers étroits chaussent à l'aise. La marche devient un plaisir. Demandez aujourd'hui les Saltrates Rodell à votre pharmacien.

**GRATUIT.** — Par suite d'arrangement spécial, tout lecteur de ce journal peut maintenant obtenir gratuitement une bonne quantité de Saltrates Rodell, ainsi qu'un livre illustré de valeur, sur ses divers emplois, par la Dr. Catrie éminent spécialiste. Écrivez aujourd'hui. Adresse : Pharmacie Normale, (Service 173-A) 19, Rue Drouot, Paris. Ne pas envoyer d'argent.

Cette semaine

## Mon Ciné-Actualités

consacre son film du jour à la dernière création de **Joséphine BAKER ZOUZOU**

film mis en scène par **Mac ALLEGRET**

et interprété par

**Jean GABIN, LARQUEY**  
et **Yvette LEBON**

Dans le même numéro, vous trouverez des détails inédits sur la réalisation de la version parlante de **NAPOLÉON d'Abel Gance.**

Le Gérant : JACQUES BOURGAS.

200 Fr. le mille, adresses à copier pour enveloppes, travail assuré. **Mme VULGAN, 10, Lyon**

### L'ENNUI C'EST LA MORT ! POUR RIRE et FAIRE RIRE



Demandez les catalogues *Farces, Attrapes, Surprises, pour Soirées et dîners, Chansons, Monologues, Prestidigitation, Physique, Magie, etc.* — Envoi contre Service 22 H. BILLY, MAYETTE 3000 3, rue des Carmes, Paris-5<sup>e</sup>. Maison fondée en 1883.

## HÉRITAGE

Fortune faite aux loteries, livre secret gratis, gens modestes, **GAIZERQUES**, Villa Beau-Soleil, St-Basille-de-Puteux (Hérault.)

### LA BAGUE CHEVALIERE

Nous offrons à titre de réclame notre nouvelle Bague Chevalière d'une forme très élégante, plaqué Or 18 carats, un véritable bijou de bon goût au prix exceptionnel de 10 f. Si vous désirez un monogramme, envoyez-nous vos initiales, elles seront gravées par un spécialiste. Mesure : Joignez une bague en papier. Profitez aujourd'hui même de cette offre unique! Envoi contre remboursement ou mandat.

**10 F**



Ets ALFA, 55, Fg Montmartre, PARIS. Ser. B. 2.

### LE RELIEUR "Police-Magazine"

GARDEZ AVEC SOIN VOS NUMÉROS EN UTILISANT NOTRE RELIEUR

Établi pour contenir 52 numéros et dans lequel les journaux sont fixés sans être ni collés ni perforés. Les fascicules ainsi reliés s'ouvrent complètement à plat. Ils peuvent être **ENLEVÉS** et **REMISS** à **VOLONTÉ**. En vente à nos bureaux. 9 fr. Envoi franco : France... 11 fr. Étranger... 14 fr. Adresser commandes et mandats à l'Administration de "POLICE-MAGAZINE", 30, Rue Saint-Lazare - PARIS (IX<sup>e</sup>). **AUCUN ENVOI CONTRE REMBOURSEMENT**

## GRATUITEMENT UN PHONO

vous est offert à titre de propagande pour lancer notre marque, en donnant la réponse du rébus ci-dessous et en vous conformant à nos conditions.

**CONCOURS**

Avec ces trois dessins, trouvez le nom d'un grand homme d'Etat Français universellement connu, dont toute la vie fut consacrée à son Pays.

Réponse.....

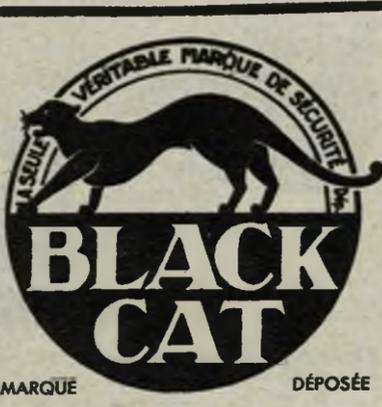
Envoyez votre réponse en découpant cette annonce. Joindre une grande enveloppe timbrée portant votre adresse aux **Ets EMYPHONE (Ser. Concours 149) 4, R. du Château-d'Eau, Paris-X<sup>e</sup>**

### OFFRE SÉRIEUSE ET SINCÈRE PROFITEZ-EN SI VOUS SOUFFREZ DE

## NEURASTHÉNIE

Névrose, Épuisement nerveux, Débilité, Dépression, Impulsions, Variocèle, Pertes séminales, Neurasthénie sexuelle, Affections des reins, Vessie ou Prostate, Rhumatisme, Goutte sciaticque, si vous êtes faible et sans force, si votre organisme est épuisé, demandez mon livre "ÉLECTRICITÉ guérisseuse" naturel. Vous y trouverez les causes de vos souffrances et le moyen d'obtenir une guérison certaine et garantie. J'ai étudié ces questions pendant 20 ans et j'offre gratuitement le fruit de mon labeur à ceux qui souffrent. Donnez-moi seulement votre adresse sur une carte postale et immédiatement je vous ferai parvenir mon livre avec illustrations et dessins.

**INSTITUT MODERNE, 30, Av. Alexandre-Bertrand BRUXELLES-FORST**  
**DOCTEUR S.-H. GRARD**  
Affranchissement pour l'Étranger : Lettres fr. 1.50 — Cartes fr. 0.90



### ARTICLES D'HYGIÈNE EN CAOUTCHOUC

Seuls les véritables Préservatifs "BLACK CAT" en caoutchouc-soie sans soudure, VÉRIFIÉS, CONTRÔLÉS et GARANTIS indechirables 1 an, sont réputés dans le monde entier depuis des années pour leur **SOLIDITÉ** et, seuls, ils vous assurent une **SECURITÉ ABSOLUE** !

|                                                                                                                       |             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| N° 100 « Ivraie »..... Soie blanche fine. La dz.                                                                      | 10.         |
| N° 101 « Réservoir Ivraie »..... »                                                                                    | 11.         |
| N° 102 « Velouté »..... Soie rose ext.-fine.                                                                          | 12.         |
| N° 103 « Réservoir velouté »..... »                                                                                   | 13.         |
| N° 104 « Naturel »..... Soie brune surline.                                                                           | 14.         |
| N° 105 « Réservoir naturel »..... »                                                                                   | 15.         |
| N° 106 « Cristaline »..... Soie blonde superl.                                                                        | 16.         |
| N° 107 « Réservoir cristaline »..... »                                                                                | 17.         |
| N° 108 « Péru »..... Soie peou ext.-superl.                                                                           | 18.         |
| N° 109 « Réservoir péru »..... »                                                                                      | 19.         |
| N° 110 « Latex »..... Soie lactée invisible.                                                                          | 22.         |
| N° 111 « Bonforé »..... lavable extra.                                                                                | 20.         |
| N° 112 « Soie chamo »..... lavable supérieur.                                                                         | 25.         |
| N° 113 « Super-velouté »..... lavable extra-supér.                                                                    | 40.         |
| N° 114 « Égals »..... lavable d'usage.                                                                                | 65.         |
| N° 115 « Crocodile »..... Spécial. américaine.                                                                        | 30.         |
| N° 116 « Boudruche » extra, 20, 25, 30, sup.                                                                          | 40, 50, 60. |
| N° 117 « Bout américain »..... Modèle très court.                                                                     | 6.          |
| N° 118 « Colichette »..... Mod. variés supér.                                                                         | 25.         |
| N° 119 « Échantillons »..... Mod. variés extras.                                                                      | 15.         |
| N° 120 « Asseriment Black Cat » 23 mod. différents.                                                                   | 50.         |
| N° 121 « Le Vérifier » appareil nickelé, extensible, indispensable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs.. | 8.          |

**RECOMMANDÉ** : Le N° 114 « LATEX », nouveau préservatif donnant toute sécurité malgré son extrême finesse, et le N° 106 « SOIE CHAMOI », lavable, d'une solidité incomparable.

**CATALOGUE** illustré en couleurs (20 pages de photos) de tous articles intimes pour Dames et Messieurs avec tous renseignements au prix, joint gratuitement à tous nos envois.

**ENVOIS** rapides, recommandés, en boîtes cochillées sans aucune marque extérieure qui puisse laisser soupçonner le contenu (**DISCRETION ABSOLUE GARANTIE**).

**PORT** : France et Colonies : 2 francs ; Étranger : 5 francs ; Contre remboursement (sauf étranger), port et frais : 3 frs. (Bien indiquer votre adresse très lisible et complète.)

**PAIEMENTS** : Nous déconseillons les envois en espèces et en timbres. Adressez mandats-poste, mandats-cartes, mandats-lettres, mandats-internationaux ou chèques à la

**MAISON P. BELLARD, HYGIÈNE**  
55, rue N.-D.-de-Lorette, 55 - PARIS (9<sup>e</sup>)  
Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue.  
Magasins ouverts de 9 h. à 7 h. — *Même maison, mêmes articles* :  
22, rue du Faubourg-Montmartre, PARIS-9<sup>e</sup> (5<sup>e</sup> Boulevard)

## Plus Jeune Chaque Matin



Essayez cette recette dès ce soir

Grâce à cette merveilleuse découverte, les rides peuvent être amenées à disparaître, et la peau à retrouver sa beauté juvénile.

La Science sait depuis longtemps que c'est la déperdition de certains éléments vitaux de la peau qui cause les rides. Ces précieuses substances peuvent maintenant lui être redonnées sous forme de "Bioeel", produit surprenant du Professeur Dr. Stejskal, de l'Université de Vienne. Le "Bioeel" est maintenant contenu dans la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, Couleur Rose. Par son usage, une peau ridée peut être rapidement rajeunie — un teint fané, devenir frais, clair et juvénile.

Essayez, ce soir même, la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, Bioeel. Dès demain matin, vous constaterez une surprenante différence. Pour le jour, employez la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau, Couleur Blanche (non-grasse). Après un mois d'application vous paraîtrez au moins 10 ans plus jeune. D'heureux résultats sont garantis, sinon, l'argent est remboursé.

**GRATUIT.** — Par suite d'arrangement spécial avec les préparateurs, toute lectrice de ce journal peut maintenant obtenir un nouveau Coffret de Beauté de Luxe contenant les produits suivants : Un tube de Crème Tokalon, Bioeel, Aliment pour la Peau, Couleur Rose, à employer le soir avant de se coucher ; un tube de Crème Tokalon, Couleur Blanche (non grasse) pour le jour ; une boîte de Poudre Tokalon, poudre de riz à la Mousse de Crème (indiquer la nuance désirée), ainsi que des échantillons des quatre nuances de poudre en vogue. Envoyez trois francs en timbres pour couvrir les frais de port, d'emballage et autres, à la Maison Tokalon, Service 178 A, rue Auber, 7, Paris.

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco domicile



100.000 clients par an. — 30.000 lettres de remerciement. Demandez tout de suite notre catalogue franco gratuit. Meinel & Hérol, Markhausen 510 (Tch.-Slov.)



Dix ans après le suicide du fameux artiste de cinéma Max Linder et de sa femme, née Peters, deux familles se disputent la garde de la fille du disparu. Voici les avocats de cette douloureuse affaire. De gauche à droite, M<sup>e</sup> Pierre Masse, M<sup>e</sup> Paul Boncour, M<sup>e</sup> Gaston Strauss. Le jugement a été reporté à une audience ultérieure. A droite, la fillette du célèbre comique attend qu'on statue sur son sort. (F. P.)

Le procès de Hauptmann, ravisseur présumé du fils de Lindbergh, suscite un intérêt considérable en Amérique. Au milieu : Hauptmann arrivant au tribunal de Flegminton. (N. Y. T.)



A l'occasion du Nouvel An, les agents de police parisiens sont venus présenter leurs vœux à M. Langeron, préfet de police, que l'on voit ici félicitant et remerciant le chef de la musique après l'exécution de quelques morceaux de circonstance. (Rol.)

Bernard Chauvet, libéré du service militaire, envoya au sergent chef de son régiment, Montlaur, une carte représentant des vaches et accompagnée d'injures. Trois mois de prison avec sursis. L'accusé devant ses juges. (Rap.)

Dans la Sarre, avec l'approche du plébiscite, les mesures de police se sont faites de plus en plus rigoureuses, et il faut montrer patte blanche pour pénétrer dans le territoire sarrois où les barricades se multiplient sur les routes de frontière. (S. G. P.)



A Budapest, deux bandits ont fait irruption en plein jour dans les locaux de la Banque Commerciale, revolver au poing, et ont ouvert un feu nourri sur les employés qui essayaient de défendre la caisse. Il y a eu plusieurs morts. A gauche : la police examine le cadavre de

Joseph Benjan, un encaisseur de vingt-deux ans, tué raide au cours de la fusillade ; à droite : on emporte le cercueil de Géza Jolák, caissier, également abattu par les assassins, qui ont disparu... (K.)